

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION
DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT, PROTECTION
OF NATURE AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT



PLAN NATIONAL D'INVESTISSEMENT POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PNIACC)

10 novembre 2015

TABLE DES MATIERES

SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	iii
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	vi
INTRODUCTION GENERALE	1
I. CADRAGE GÉNÉRAL DU PNIACC	4
CARACTERISTIQUES DES ZONES AGRO-ECOLOGIQUES	4
SITUATION GÉNÉRALE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU CAMEROUN.....	10
CADRE POLITIQUE ET STRATEGIQUE DU PNIACC	19
JUSTIFICATION ET CRITERES DE PRIORISATION	21
CADRE LOGIQUE DU PNIACC	22
II. PROFIL DES PROGRAMMES.....	29
PROGRAMME GLOBAL POUR L'AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES POPULATIONS ET L'INTEGRATION DES QUESTIONS DE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS TOUS LES ASPECTS DE LA VIE NATIONALE.....	30
PROGRAMME DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES PERSONNES ET DES ECOSYSTEMES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA ZONE SOUDANO- SAHELIENNE	39
PROGRAMME DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES POPULATIONS ET DES ECOSYSTEMES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES ZONES COTIERES A PLUVIOMETRIE MONOMODALE DU CAMEROUN.....	55
PROGRAMME DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES PERSONNES ET DES ECOSYSTEMES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES SECTEURS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT AU CAMEROUN	62
III. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET DE COORDINATION	77
IV. CADRAGE BUDGÉTAIRE.....	79

SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AMCOW	African Ministerial Council On Water
ANOR	Agence Nationale des Normes
BIP	Budget d'Investissement Public
CDC	Cameroon Development Corporation
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
EDC	ElectricityDevelopmentCorporation
FCFA	Franc de la Communauté Française d'Afrique
°C	Degré Celsius
GIEC	Groupeement Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
GWP	Global Water Partnership
MDP	Mécanisme de Développement Propre
MINADER	Ministère d'Agriculture et du Développement Rural
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINCOM	Ministère de la Communication
MINCULT	Ministère de la Culture
MINDCAF	Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières
MINDUH	Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat
MINEDUB	Ministère de l'Éducation de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Énergie
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement Territoriale
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINEPIA	Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires

MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFI	Ministère des Finances
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement urbain
MINIMIDT	Ministère des Mines et du Développement Technologique
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINRESI	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINTOUL	Ministère du Tourisme et des Loisirs
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MINTRANSPORT	Ministère des Transports
MINTSS	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
NRFP	Nouveau Régime Financier de l'Etat
ONACC	Observatoire National des Changements Climatiques
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORSEC	Organisation des Secours en cas de catastrophes
OS	Objectif Spécifique
OSC	Organisation de la Société Civile
PAN/LCD	Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification
PAP	Plan d'Actions Prioritaires
PIB	Produit Intérieur Brut
PNACC	Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PNGE	Plan National de Gestion de l'Environnement
PNI	Plan National d'Investissement
PNIACC	Plan National d'Investissement pour l'Adaptation aux Changements Climatiques
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
REDD	Réduction des Émissions liées à la Déforestation et Dégradation

RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
ROI	Return On Investment
SEMRY	Société d'Expansion et de la Modernisation de la Riziculture à Yagoua
SIC	Société Immobilière du Cameroun
SOCAPALM	Société Camerounaise de Palmeraies
SODECOTON	Société de Développement du Coton
PAN/LCD	Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification
SPANB	Stratégie et le Plan d'Action National de la Biodiversité
ZAE	Zone Agro Ecologique

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La fréquence des évènements climatiques extrêmes, les faux démarrages des saisons des pluies, les inondations récentes, les sécheresses récurrentes dont le Cameroun est de plus en plus victime, prouvent que les changements climatiques ont cessé d'être une question strictement scientifique concernant un avenir lointain de la planète pour devenir un problème réel et prégnant pour notre société.

Conscient de cette réalité, l'État du Cameroun a adhéré à la Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC) et participe régulièrement aux négociations internationales sur le climat. Depuis la COP de Bali en 2007, il est désormais établi que face aux changements climatiques, deux types d'action doivent être combinées: la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour contenir la vitesse du réchauffement de la planète; l'adaptation des sociétés aux changements désormais inévitables du climat pour limiter ses dommages. C'est l'objectif principal du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC).

Approuvé en juin 2015, le PNACC a été élaboré suivant une approche participative qui permet de prendre en compte les informations et observations séculaires accumulées par les communautés locales sur les interactions entre l'homme, son environnement et les conditions climatiques. La consultation des parties prenantes a joué également un rôle primordial dans l'établissement des priorités pour accroître la capacité de résilience des communautés.

Conscients que le succès de sa mise en œuvre dépend de la capacité des acteurs nationaux et internationaux impliqués, à prendre la juste mesure de l'intégration des changements climatiques dans la formulation ou la mise en œuvre de leurs actions respectives destinées à l'opérationnalisation du développement durable, notamment dans la perspective post-2015, le Gouvernement a aussitôt décidé de produire le présent Plan National d'Investissement relatif à la mise en œuvre du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique du Cameroun. Il se veut un cadre national de planification des fonds nationaux et extérieurs pour la réduction de la vulnérabilité au changement climatique et le renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes. Il prend en compte les besoins, les acquis, les gaps à rechercher pour l'investissement dédiés à un horizon de cinq années (2016 - 2020).

Sur la base de l'analyse des vulnérabilités présentes et à venir et des mesures d'adaptation préconisées explicitement ou implicitement par le PNACC, il met en avant quatre programmes prioritaires, pour un coût global estimé à 68,740 milliards de FCFA, soit l'équivalent de 105,753 millions d'euros : Un programme transversal permettant de couvrir les aspects portant sur la gestion des connaissances sur les changements climatiques au Cameroun, l'information, l'éducation et la mobilisation de la population camerounaise pour s'adapter aux changements climatiques et l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les stratégies et politiques sectorielles nationales ; Deux programmes portant sur les deux zones agro écologiques les plus vulnérables (la zone soudano-sahélienne et la zone à pluviométrie monomodale). Un programme couvrant les trois autres zones à savoir la zone des hautes savanes guinéennes, la zone des hauts plateaux, la zone à pluviométrie bimodale.

INTRODUCTION GENERALE

Les changements climatiques préoccupent la communauté scientifique internationale et les pays du monde entier en raison de leurs impacts négatifs, potentiels et avérés, sur les hommes et les écosystèmes comme en témoignent les différentes conférences mondiales organisées sur cette problématique. Dans leur rapport de 2007, les membres du GIEC ont rappelé fort à propos que le réchauffement du système climatique est manifeste dans de nombreux endroits du globe, bien qu'il subsiste encore des incertitudes sur son ampleur.

Ces changements, par nature transversaux, impactent du reste de nombreux secteurs : production, infrastructures, développement humain... Parallèlement, la vulnérabilité des écosystèmes, des territoires, des populations et des activités économiques, s'est très largement accrue. Raison pour laquelle l'adaptation est devenue un enjeu politique majeur pour tous les pays du monde et en particulier, les pays en développement du fait de leur situation géographique en zone intertropicale. En outre leur économie est extrêmement sensible au climat, en particulier l'agriculture, les infrastructures, l'eau, l'énergie et le secteur de la santé. A cela vient s'ajouter la faible protection contre les catastrophes naturelles et la faible capacité d'adaptation.

Le Cameroun ne fait pas exception, et est même particulièrement exposé du fait de ses territoires en zone sahélienne, durement touchés par la désertification, et de ses territoires en zones littorales, menacés par la montée du niveau de la mer. Depuis quelques décennies, le pays est même confronté à une récurrence anormale de phénomènes climatiques extrêmes tels que la violence des vents, les températures élevées ou de fortes précipitations qui mettent en danger les communautés humaines, les écosystèmes et les services qu'ils fournissent.

Bien que les changements climatiques soient ressentis différemment du nord au sud et de l'est à l'ouest, toutes les zones agro-écologiques seront touchées ainsi que tous les secteurs économiques. Les conséquences de ces changements climatiques pourraient amoindrir les efforts du Cameroun pour réduire la pauvreté, développer une économie forte, diversifiée et compétitive, et renforcer l'unité nationale et la consolidation du processus démocratique ; et ainsi nuire à l'atteinte de l'objectif de la « vision 2035 » de devenir un pays émergent d'ici vingt ans. Il est donc nécessaire dans ce contexte d'agir pour prévenir ces menaces et de limiter le coût social et humain. Cela implique un changement des pratiques à tous les niveaux de la société, et un investissement conséquent au vu des ressources d'un pays comme le Cameroun, mais le coût de l'inaction, lui, serait très largement supérieur.

A ce propos, le Ministre chargé de l'Environnement dans la seconde communication nationale sur le changement climatique (2014) pense que « ...le Cameroun considère en fait le Changement Climatique comme une formidable opportunité à saisir, en vue de l'accélération de son développement. C'est l'occasion de développer une stratégie de réponse aux problématiques d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ». L'adaptation étant entendue comme « l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques ou à leurs effets, afin d'en atténuer les effets néfastes ou d'en exploiter les opportunités bénéfiques ».

C'est dans cet esprit que le Plan d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC) a été réalisé pour permettre au peuple camerounais de faire face à cet important challenge, alors que son bien-être économique et social est grandement tributaire de la viabilité des principaux secteurs de développement. Le PNACC se veut un document de stratégie nationale qui vise à accompagner le gouvernement et les acteurs dans leur démarche d'adaptation aux changements climatiques. Il donne un cadre pour guider la coordination et la mise en œuvre des initiatives d'adaptation au Cameroun. Des activités ont été conçues selon des critères établis de façon concertée entre les différentes parties prenantes. Le PNACC est donc aussi un instrument de planification destiné à définir et à suivre les activités prioritaires à réaliser dans les secteurs clés et pour chacune des cinq Zones Agro Écologiques (ZAE) du Cameroun.

Afin de faciliter la mobilisation de financements en vue de la mise en œuvre du PNACC, le gouvernement a décidé de produire le présent Plan National d'Investissement relatif à la mise en œuvre du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique du Cameroun. Il se veut un cadre national de planification des fonds nationaux et extérieurs pour la réduction de la vulnérabilité au changement climatique et le renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes. Il prend en compte les besoins d'investissements dédiés à l'Adaptation au Changement Climatique sur un horizon de cinq années (2016 - 2020).

L'élaboration d'un programme d'investissement prioritaire se justifie non seulement par l'ampleur des sommes en jeu pour la mise en œuvre du PNACC et du fait que leur conception et réalisation peuvent prendre plusieurs années, mais aussi parce qu'il fera appel à plusieurs sources de financement aux modalités de mobilisation et de gestion différentes, les ressources financières limitées devant être définies et allouées de manière systématique. Il s'agit de doter le Gouvernement d'un plan pluriannuel d'investissements classés par ordre de priorité, avec indication des dates prévues de début et de fin assorti d'une estimation des coûts, à partir des unités physiques prévues et des prix unitaires de la mercuriale en vigueur.

Le processus d'élaboration du PNIAC a hérité des acquis et bénéfices de la forte mobilisation des acteurs et de la richesse de leur contribution dans le cadre de l'élaboration du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques. Outre l'exploitation documentaire qui s'est concentrée sur quelques documents majeurs, des entretiens avec des personnes ressources des

Départements ministériels les plus concernés ont eu lieu. Plusieurs réunions de travail ont permis de s'assurer de l'alignement du PNIACC avec les principaux instruments de planification du Cameroun (DSCE, Plan d'Urgence, Stratégies Sectorielles, CDMT, PAP...).

Le document a été structuré de manière à en assurer une lisibilité et une compréhension aisées. Il comprend quatre chapitres, le premier présentant les zones écologiques du Cameroun, le deuxième portant sur le cadre politique et stratégique, le troisième faisant une présentation sommaire des profils de programme ainsi que leurs coûts et le quatrième présentant les mécanismes de coordination, gestion et suivi de la mise en œuvre.

La priorisation et l'organisation des actions ont permis la formulation de profils de programmes d'investissement, qui sont des aperçus de projets ou programmes, visant à présenter les informations permettant leur prise en compte par des institutions financières internationales et bailleurs de fonds potentiellement intéressés ainsi que par le secteur privé. Ces profils permettent aux partenaires d'exprimer leur intérêt de principe pour l'un ou l'autre des programmes proposés et le niveau approximatif de leur engagement, sachant que des analyses détaillées de faisabilité et les procédures subséquentes seraient conduites ultérieurement, conformément aux règles et directives des partenaires financiers concernés, afin de parvenir à une proposition de projet ou programme d'investissement du niveau de l'étude de faisabilité proprement dite.

Quatre profils de programmes d'investissement d'adaptation sont proposés au financement de l'Etat et de la communauté internationale, sur la base de l'analyse des vulnérabilités présentes et à venir et des mesures d'adaptation préconisées explicitement ou implicitement par le PNACC :

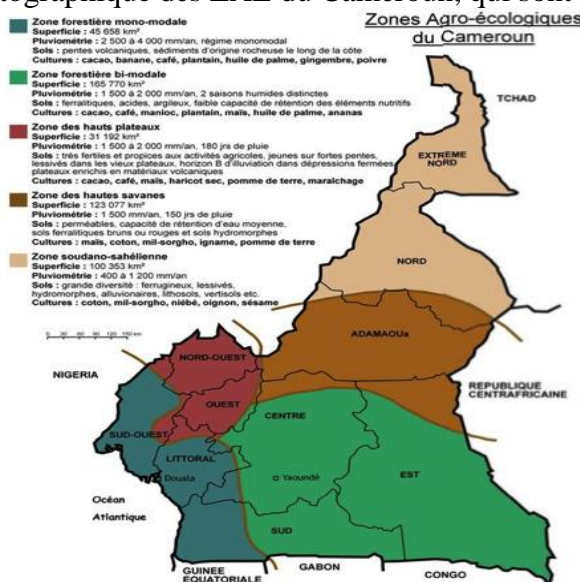
- Un programme transversal permettant de couvrir les aspects portant sur la gestion des connaissances sur les changements climatiques au Cameroun, l'information, l'éducation et la mobilisation de la population camerounaise pour s'adapter aux changements climatiques et l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les stratégies et politiques sectorielles nationales ;
- Deux programmes portant sur les deux zones agro écologiques les plus vulnérables (la zone soudano-sahélienne et la zone à pluviométrie monomodale).
- Un programme couvrant les trois autres zones à savoir la zone des hautes savanes guinéennes, la zone des hauts plateaux, la zone à pluviométrie bimodale.

I. CADRAGE GÉNÉRAL DU PNIACC

CARACTERISTIQUES DES ZONES AGRO-ECOLOGIQUES

Le Cameroun ne fait pas exception, et est même particulièrement exposé du fait de ses territoires en zone sahélienne, durement touchés par la désertification, et de ses territoires en zones littorales, menacés par la montée du niveau de la mer. Le pays fait d'ores et déjà face à une récurrence anormale de phénomènes climatiques extrêmes tels que la violence des vents, les températures élevées ou de fortes précipitations qui mettent en danger les communautés humaines, les écosystèmes et les services qu'ils fournissent. Du fait de la grande diversité agroécologique au Cameroun, la nature des changements climatiques varie très largement d'une région à l'autre, et leurs impacts diffèrent.

Du point de vue climatique, le territoire national camerounais fait l'objet d'un découpage en des unités que l'on appelle *zones agroécologiques* (ZAE). La carte ci-dessous est une représentation cartographique des ZAE du Cameroun, qui sont au nombre de cinq (05).



I. Zone Forestière Monomodale ou plaine côtière, zone littorale et montagnarde, au climat équatorial humide

Elle s'étend sur une superficie de 45 658 km² et a un régime pluviométrique monomodal avec 2500 à 4000 mm² de précipitation par an, ce qui fait d'elle la zone la plus pluvieuse du pays. Son sol est constitué essentiellement de pentes volcaniques, des sédiments d'origine rocheuse le long de la côte. Les principales cultures qui y sont pratiquées sont le cacao, la banane plantain, le café, le manioc, le maïs, l'huile de palme, le gingembre, le poivre.

1.1. Les précipitations passées dans la ZAE côtière à pluviométrie monomodale

La zone agroécologique côtière à pluviométrie monomodale se singularise par des précipitations plus élevées que partout ailleurs. L'évolution des précipitations moyennes annuelles montre une chute très significative depuis 1978 et en dépit de la présence des stations qui collectent plus de 1000 mm d'eau par an, la courbe n'a plus retrouvé le niveau de la moyenne annuelle des précipitations depuis lors. On enregistre une baisse globale de 40,16%, soit une diminution des précipitations moyennes de 6,69% par décennie au cours des soixante dernières années.

1.2. Les températures passées dans la ZAE côtière à pluviométrie monomodale

La zone agroécologique côtière à pluviométrie monomodale est marquée par une pondération des températures moyennes liées au fait montagnard en dépit d'une augmentation significative et de différences marquées par décennie. De ce fait, la courbe semble marquée par trois temps, une période de faibles températures (1961-1969), une des températures moyennes (1970-2002) et une de fortes températures (2003-2010). Avec 1,3°C d'augmentation par décade, on peut conclure que la température dans la ZAE côtière a augmenté de 5% par décennie.

1.3. Les changements climatiques attendus dans le futur en ZAE côtière à pluviométrie monomodale

En 2009, dans le cadre de l'ICI, le BMU a mandaté la GIZ pour la mise en œuvre du projet «Scénarios de changements climatiques dans le bassin du Congo», ce qui a permis de relever des changements climatiques futurs auxquels la ZAE côtière à pluviométrie monomodale pourrait être sujette, notamment au niveau des événements extrêmes.

D'après le GIEC (2007), la moyenne mondiale de l'élévation du niveau de la mer sur la période allant de 1993 à 2003 a été d'environ 3,1 mm par an. Les projections du niveau de la mer donnent une élévation entre 9 à 38 cm en 2050, puis 86cm en 2100 (GIZ, 2013). Les conséquences potentielles seront :

- **Des inondations et des crues** : Une augmentation de 90 cm du niveau de la mer entraînerait l'inondation permanente de 38 villages sur les 72 recensés dans la zone, avec pour

conséquence, la destruction des habitations des pêcheurs, et la migration de 5900 pêcheurs avec leurs familles (MINEF, 2005). Cette augmentation de 20cm du niveau de la mer entraînerait la perte d'environ 33000 ha (30% de la superficie totale des mangroves).

- **Les tempêtes** : elles seront encore plus fréquentes et se produiront régulièrement sur les côtes camerounaises (ZAE côtière à pluviométrie monomodale) avec des dégâts importants.
- **L'accroissement de la sédimentation** : la hausse de la pluviométrie et de l'intensité des pluies va accélérer l'érosion des terres et la charge de sédiments dans les cours d'eau. L'intensification des courants marins consécutifs à l'élévation du niveau de la mer va aussi augmenter la sédimentation.

En résumé, quel que soit le scénario, les températures ont une tendance à la hausse par rapport à fin de la période de référence avec un maximum autour de 2028. Les précipitations sont en hausse par rapport à la situation de référence, mais, connaîtront un fléchissement autour de 2021.

II. Zone à pluviométrie bimodale, encore appelée zone forestière ou plateau sud camerounais

Elle s'étend sur une superficie de 165 770 km², et a un régime pluviométrique monomodal avec 1500 à 2000 mm² de précipitation par an, avec deux saisons humides distinctes. Ses sols sont ferrallitiques, acides, argileux et de faible capacité de rétention des nutritifs. Les principales cultures qui y sont pratiquées sont le cacao, la banane plantain, le café, le manioc, le maïs, l'huile de palme, l'ananas.

2.1. Les précipitations passées dans la ZAE à pluviométrie bimodale

La zone à pluviométrie bimodale se caractérise par des températures moyennes oscillant autour de 23,5°C en 1974 à 25,3°C en 2005, soit une différence de 1,80°C sur 40 ans pour une moyenne annuelle de 24,4°C. Avec 0,45°C d'augmentation de température par décennie, on peut dire que la température dans cette zone a augmenté de 1,84% par décennie.

2.2. Les températures passées dans la ZAE à pluviométrie bimodale

La ZAE à pluviométrie bimodale constitue un milieu homogène où l'évolution des précipitations moyennes annuelles est régressive mais assez significative. Cette ZAE a enregistré en 60 ans une réduction globale de 11,95% ; soit une diminution des précipitations moyennes de 2% par décennie au cours de ces soixante dernières années.

2.3. Les changements climatiques attendus dans le futur en ZAE côtière à pluviométrie monomodale

Les prévisions faites par la GIZ en 2009 montrent une légère augmentation des précipitations vers la fin de la période 2010-2035, puis à une baisse d'amplitude croissante jusqu'en 2100 au

Cameroun. En particulier, ces baisses se situent, à l'horizon 2100, entre -7,8% au sud en zone des forêts à pluie bimodale. Ces prévisions portent également sur les inondations avec une augmentation sur la période 2010-2035.

En résumé, les températures en zone à pluviométrie bimodale sont en hausse par rapport à la période de référence mais avec un fléchissement entre 2018 et 2021 selon le scénario d'émission A2. Les précipitations en hausse fléchiront à partir de 2030.

III. Zone des Hauts Plateaux

Elle s'étend sur une superficie de 31 192 km², et a un régime pluviométrique de 1500 à 2000 mm² de précipitation par an, avec 180 jours de pluie par an. Ses sols sont très fertiles et propices aux activités agricoles. Ces sols sont jeunes, sur fortes pentes et lessivés dans les vieux plateaux et enrichis en matériaux volcaniques. Les principales cultures qui y sont pratiquées sont le cacao, le café, le maïs, haricot sec, les pommes de terre et les produits maraichers.

3.1. Les précipitations passées dans la ZAE des Hauts Plateaux

La ZAE des hauts plateaux se singularise par une diminution des précipitations importante. Une baisse globale de 15,33% a été enregistrée en 58 ans, soit une réduction des précipitations moyennes de 2,58% par décennie au cours de ces soixante dernières années.

3.2. Les températures passées dans la ZAE des Hauts Plateaux

Dans la zone des Hauts Plateaux, la température moyenne a oscillé de 19,56°C en 1971 à 21,13°C en 2000, soit une différence de 1,57°C sur 40 ans. En dépit de cette faible variation des températures dans cette ZAE, la moyenne générale est de 20,38°C avec un écart-type de 0,39. La hausse des températures de 0,4°C par décennie, conduit à une augmentation des températures dans les hautes savanes de 1,96% par décennie.

3.3. Les changements climatiques attendus dans le futur en ZAE des Hauts Plateaux

Les scénarii de la GIZ établis en 2009 prévoient un climat plus chaud et humide sur la période 2010-2035. Pour ce qui est des températures, tous les scénarii montrent que la zone des Hauts Plateaux connaîtront une augmentation de température de +0,6°C en 2015 et de +3,6°C en 2100.

Ces scénarii prévoient également des mouvements de masse ou de terrain (glissements de terrain, coulées de boue, chutes de pierres, éboulements, etc.). Ces mouvements vont augmenter en intensité, en nombre et en dégâts dans la zone.

En résumé, dans la zone des Hauts Plateaux, la tendance des températures restera à la hausse jusqu'en 2035 selon le scénario alarmiste, tandis qu'une baisse sera observée à partir de 2022

pour le second scénario. Les précipitations en hausse par rapport à la situation de référence, connaîtront une baisse entre 2021 et 2027.

IV. Zone des hautes savanes guinéennes

Elle s'étend sur une superficie de 123 077 km², et a un régime pluviométrique de 1500 mm de précipitation par an, avec 150 jours de pluie par an. Ses sols sont perméables, de capacité de rétention d'eau moyenne. Ces sols sont également bruns ou rouges et hydromorphes. Les principales cultures qui y sont pratiquées sont le maïs, le coton, le mil, le sorgho, les ignames et les pommes de terre.

4.1. Les précipitations passées dans la ZAE des hautes savanes guinéennes

La ZAE des hautes savanes guinéennes constitue plutôt un milieu homogène où l'évolution des précipitations moyennes annuelles est régressive. Cette ZAE a enregistré en 58 ans une diminution globale de 8,16%, soit une baisse des précipitations moyennes de 1,36% par décennie au cours de ces soixante dernières années.

4.2. Les températures passées dans la ZAE des hautes savanes guinéennes

Dans la zone des hautes savanes guinéennes, la température moyenne a oscillé de 22,54°C en 1984 à 23,74°C en 1998, soit une différence de 1,20°C sur 30 ans. En dépit de cette faible variation des températures dans cette ZAE, la moyenne générale est de 23,20°C avec un écart-type de 0,31. La hausse des températures de 0,4°C par décennie, conduit à une augmentation des températures dans les hautes savanes de 1,72% par décennie.

4.3. Les changements climatiques attendus dans le futur en zone des hautes savanes guinéennes

Les scénarii de la GIZ établis en 2009 prévoient un climat plus chaud et humide sur la période 2010-2035. Pour ce qui est des températures, tous les scénarii montrent que la zone des hautes savanes guinéennes connaîtra une augmentation de températures de +0,6°C en 2015 et de +3,6°C en 2100.

Ces scénarii prévoient également des mouvements de masse ou de terrain (glissements de terrain, coulées de boue, chutes de pierres, éboulements, etc.). Ces mouvements vont augmenter en intensité, en nombre et en dégâts dans la zone.

En résumé, dans la zone des hautes savanes guinéennes, les températures vont baisser entre 2013 et 2019 sans atteindre le niveau du début de la période de référence, avant de connaître une nouvelle tendance à la hausse. Les précipitations augmenteront globalement avec une phase sèche entre 2018 et 2024 quel que soit le scénario.

V. Zone soudano-sahélienne

Elle s'étend sur une superficie de 100 353 km², elle a un régime pluviométrique de 400 à 1200 mm de précipitation par an, avec 150 jours de pluie par an. Ses sols sont d'une grande diversité : ferrugineux, lessivés, hydromorphes, alluvionnaires, vertisols, etc. Les principales cultures qui y sont pratiquées sont le coton, le mil, le sorgho, les sésames, le niébé et les oignons.

5.1. Les précipitations passées dans la ZAE soudano-sahélienne

D'après l'analyse de l'évolution des précipitations faite par le PNACC pour la période 1951-2006, l'année 1981 marque le début de la péjoration des précipitations annuelles pour la zone agro-écologique soudano-sahélienne. Les précipitations moyennes annuelles ont oscillé d'une valeur maximale de 1248 mm en 1965 (décennie 2) à 727 mm en 1984 (décennie 4 et année marquante de la sécheresse dans le sahel africain). Une baisse globale de 20,39% a été enregistrée, ce qui correspond à une diminution décennale des précipitations moyennes de 4,07% au cours de ces six dernières décennies. L'analyse des données climatiques par station montre par ailleurs que la zone soudano-sahélienne présente les plus fortes baisses de pluviométrie.

5.2. Les températures passées dans la ZAE soudano-sahélienne

La température moyenne a oscillé de 27,82 en 1997 à 28,77°C en 2002. Ce qui traduit une très faible variation des températures dans cette ZAE où la moyenne générale est de 28,10°C avec un écart-type de 0,22. La courbe d'évolution montre bien des pics importants en 2002 et 1996. Toutefois, l'augmentation de températures dans cette zone n'a été que de 0,22°C. Avec une différence de 0,95°C d'augmentation en deux décennies, la température a augmenté de 1,69% par décennie (0,47°C) dans la ZAE soudano-sahélienne.

L'augmentation des températures et la diminution des précipitations observées au cours des 50 dernières années ont contribué à allonger la durée des saisons sèches, avec une incidence grandissante sur les sécheresses dans la zone. En terme d'événements extrêmes, plusieurs ont été observés dans cette zone : en 1972-1973 et 1983-1984, puis plus récemment, les inondations de 2011 ont fait 103 décès et celles de 2012 plus de 50 décès (Mayo Rey, Lagdo, Maga, Kousseri, Pouss, etc.).

5.3. Les changements climatiques attendus dans le futur en zone soudano-sahélienne

D'après le PNACC, les prévisions montrent une augmentation des précipitations vers la fin de la période 2010-2035, puis à une baisse entre 2075 et 2100. Tout au nord (à la frontière avec le Tchad), on va observer un déplacement des isohyètes vers le sud ; alors qu'au sud de la zone soudano-sahélienne, on va observer un déplacement des isohyètes vers le nord. En d'autres termes, les zones les plus au nord (déjà arides aujourd'hui) bénéficieront de moins de pluies dans

le futur, tandis que les zones les plus au sud de cette zone auront tendance à recevoir davantage de pluies.

Pour ce qui est des températures, la zone connaîtra une augmentation de +0,7°C de température à l'horizon 2025 ; +1,2°C en 2035 ; +2,5°C en 2055 ; +3,6°C en 2075 et +4,8°C en 2100.

Les sécheresses sont appelées à s'intensifier, de même que le nombre de victimes, compte tenu de l'aridité du climat. Les projections montrent en moyenne 05 sécheresses par décennie pour un bilan d'au moins 500 morts par événement dans la zone.

Les inondations quant à elles, vont augmenter en nombre, en intensité et en dégâts.

Les mouvements de masse ou de terrain (c'est-à-dire les glissements de terrain, coulées de boue, chutes de pierres, éboulements, etc.) vont également augmenter en intensité, en nombre et en dégâts, notamment dans les monts Mandara, Kapsiki, Poli, Tinguelin etc.

En résumé, les températures globalement en hausse depuis le début de la période de référence, vont continuer à augmenter et les précipitations vont globalement augmenter selon le modèle HadCM3. Selon le scénario d'émission A2, les températures et les précipitations vont fluctuer autour de la normale, mais avec plus d'années déficitaires, ce qui indique par ailleurs l'importance des grosses pluies dans le bilan pluviométrique annuel et interannuel.

SITUATION GÉNÉRALE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU CAMEROUN

Au Cameroun, les changements climatiques se manifestent entre autres par des inondations, des sécheresses de plus en plus récurrentes et catastrophiques, des vents violents, des tempêtes de sable et de la brume sèche. Ils affectent l'ensemble des secteurs du pays. Le caractère de plus en plus brutal de ces aléas est surprenant pour les communautés et les décideurs, qui se retrouvent bien souvent démunis. Il est essentiel de travailler à l'amélioration de la résilience des populations et à l'intégration des questions de changement climatique dans tous les aspects de la vie nationale. Dans le cadre du présent programme, six aspects opérationnels sont retenus pour y parvenir :

1. Intégration des questions de changement climatique dans les cadres et instruments de planification et programmation du développement

Lors des ateliers des zones agro écologiques les parties prenantes ont déploré une absence généralisée de cadres spécialisés capables de bien adresser les questions de changements climatiques tant dans les structures ministérielles (y compris au MINEPDED), dans les CTD, que dans le privé. Ainsi, les organigrammes des ministères, les documents de politiques sectorielles, et même le DSCE sont conçus sans grande référence aux changements climatiques. L'arrimage de ces documents de politique aux mécanismes internationaux de lutte contre les changements

climatiques est pénible et accuse un grand retard parfois à cause de la faible maîtrise du dossier par ceux qui en ont la charge. Cette composante du programme vise l'intégration des questions de changement climatique dans tous les politiques, stratégies, programmes, projets et autres cadres et instruments de développement.

Par ailleurs une étude récente commandée par le PACC révèle que le système éducatif camerounais n'est pas encore bien organisé et outillé pour former les spécialistes sur les questions de changements climatiques. Les besoins en formation et en renforcement des capacités apparaissent donc comme une urgence. Il faudra donc penser à intégrer le Changement climatique dans les programmes d'enseignement. En effet, bien que les problématiques et les thèmes du développement durable soient d'ores et déjà présents dans les programmes d'enseignement, les problématiques ayant trait aux changements climatiques ne sont pas inscrites dans les programmes d'éducation au secondaire. En outre la recherche dans ce domaine n'est pas systématique en dehors des organismes de recherche internationaux. Il est judicieux de former les apprenants des établissements scolaires et des universités publics et privés sur les questions relatives au changement climatique.

La prise en compte des risques climatiques dans l'actualisation du Plan d'Affectation des Terres est déficiente. En effet, les risques climatiques obligent les populations rurales à rechercher les points d'eau pour les cultures de subsistance ou pour la nourriture du bétail. Parfois elles n'hésitent pas à envahir les aires protégées, ce qui est à l'origine de multiples conflits agro-sylvo-pastoraux. Cette situation est aggravée par l'accaparement des terres par certaines élites qui pourtant ne les mettent pas en valeur, multipliant ainsi les situations de paysans sans terre. Il est urgent de réactualiser les plans d'affectation des terres en vue d'une meilleure gestion de ces espaces.

2. Amélioration des connaissances, de la communication et de l'information sur les changements climatiques au Cameroun

La gestion des connaissances sur les changements climatiques est encore embryonnaire.

Gestion des connaissances hydrométéorologiques peu satisfaisante

L'absence de prévision des aléas augmente la vulnérabilité du pays. Le système d'observation climatique est en nette dégradation : sur 58 stations météorologiques fonctionnelles, 3 stations seulement fonctionnaient en 2011. Le MINEPDED, avec l'appui du PNUD, a installé 20 nouvelles stations dans le cadre du programme japonais Cool Earth Partnership. La prévision météorologique à l'échelle du pays et le système d'alerte sont inexistantes, ce qui contribue à amplifier les dommages parfois observés. Par ailleurs, les connaissances sur les changements climatiques ne sont pas assez structurées (d'après l'étude d'analyse des parties prenantes et évaluation des capacités d'adaptation aux CC), et mériteraient donc une meilleure organisation afin d'être mieux diffusées et utilisées par les acteurs économiques et sociaux du Cameroun.

Face à ce manque structurel dans le pays, les agro-industries comme la CDC, la SOCAPALM, SODECOTON, la SEMRY, les sociétés de bananeraie du Littoral disposent de réseaux d'observation météorologiques propres qui leur fournissent un certain nombre d'informations sur certains paramètres climatiques. Une coopération publique-privée pour assurer la consolidation et la coordination de ces observations permettrait de construire un système d'alerte et ainsi faire bénéficier au plus grand nombre de meilleures capacités d'adaptation.

Il est judicieux de nouer des partenariats durables pour tirer le meilleur profit de tout le potentiel de réseau de stations existantes et de réhabiliter celles qui sont défectueuses pour mettre en place un système d'observation et d'information climatique appropriée au niveau national et au niveau de chaque zone agro écologique. Il est également impératif d'améliorer la collectes des données climatiques, météorologiques et hydrologiques et organiser leur diffusion et leur appropriation auprès des acteurs du pays afin qu'ils puissent s'adapter aux changements climatiques. Ceci passe sans conteste par la mise en place d'un système optimal de collecte d'information climatique et hydrologique opérationnel et efficace au niveau de chaque zone agro écologique, la vulgarisation des connaissances climatiques, météorologiques et hydrologiques au Cameroun à des fins d'adaptation au changement climatique.

3. Renforcement de l'efficacité de la gestion des risques de catastrophes

Les enquêtes terrain et les consultations menées pendant le processus PNACC ont montré que la grande majorité des populations et des décideurs sont encore ignorante des questions de changements climatiques et sont peu préparées à la gestion des risques de catastrophes. Cette faiblesse ne permet pas de minimiser les impacts lors des évènements climatiques extrêmes ni de savoir ce qu'il faut faire en cas de risques climatiques.

La situation semble plus préoccupante dans le monde rural en raison de la limitation de l'accès à l'information. La sensibilisation sur les changements climatiques s'impose donc comme une action prioritaire du PNACC. Il est également urgent de mener de vastes campagnes de sensibilisation de la population, des professionnels, des administrations et des décideurs sur les effets des changements climatiques et sur les mesures à prendre.

La fréquence de plus en plus élevée d'évènements climatiques extrêmes (inondations, glissement de terrain, vents violents, sécheresses), et leurs impacts sur les hommes et les écosystèmes sont de plus en plus préoccupants. Or il a été observé qu'en cas de catastrophes, les interventions sur le terrain initiées par les bénévoles, les ONG et même par les pompiers et les forces de maintien l'ordre sont à la fois tardives et désordonnées. Il existe pourtant le plan ORSEC qui vise à organiser la réponse en cas de catastrophe naturelle. L'absence d'intégration des aspects climatiques dans le plan ORSEC augmente la vulnérabilité du pays aux changements climatiques.

Par ailleurs, ces interventions sont également confrontées au manque de moyens financiers, matériels et logistiques appropriés. Lors de catastrophes climatiques, le saupoudrage des moyens et des actions limite fortement la capacité d'absorption des aléas climatiques du pays. D'où la nécessité de l'actualisation du plan National de contingence au Cameroun et l'opérationnalisation du fonds d'urgence

4. Renforcement des capacités des cadres des structures publiques et privées sur les questions d'adaptation au changement climatique

Il est judicieux de former les cadres des structures publiques et privées, notamment ceux pour qui il y a une grande valeur ajoutée à renforcer leurs capacités sur les questions relatives au changement climatique. Dans les banques, peu de cadres ont une idée des normes internationales à exiger dans la prise en compte des changements climatiques dans les procédures.

Le tourisme est l'un des secteurs les plus affectés par les changements climatiques. Les pluies abondantes, irrégulières et intenses ainsi que les inondations perturbent le calendrier touristique, l'écotourisme, le safari, les randonnées, les courses pédestres, la chasse sportive. Face à ces risques et dans l'optique de faire du Cameroun une véritable destination touristique, il est important de réaliser des gros investissements pour protéger les infrastructures, les sites et les circuits touristiques. Il est nécessaire d'adapter le calendrier touristique au contexte changeant du climat par le recours à la prévision météorologique, la diversification des activités, la promotion de tous les sites touristiques.

Les cadres des administrations en charge des questions de santé seront les bénéficiaires d'actions de renforcement des capacités en vue de l'adaptation du système de santé nationale face aux changements climatiques. En effet, la recrudescence des maladies épidémiques/endémiques vectorielles ou liées à l'eau du fait des changements climatiques est désormais établie : épidémie récurrente de choléra dans le Septentrion, paludisme sur les Hautes Terres où cette maladie était rare du fait de la fraîcheur du climat, maladies liées à l'eau dans les grandes villes et dans les zones rurales, etc.

Face à une offre sanitaire insuffisante, les populations font recours à l'automédication et à la pharmacopée traditionnelle ; et cela, malgré la mise en œuvre des programmes prioritaires de santé tels que la lutte contre les maladies: programme national de lutte contre la tuberculose, programme national de lutte contre le paludisme, programme national de lutte contre l'onchocercose, etc., déployée par le gouvernement. Compte tenu de l'accroissement démographique du pays évalué à 2,8% au cours de la période 1987-2005 (3ème RGPH), la population n'accédant pas aux soins médicaux de qualité ne fera s'accroître au fil des ans. D'où l'urgence de renforcer l'offre sanitaire, en prenant en compte les facteurs de l'incidence saisonnière des maladies.

Les cadres des ministères en charge du genre, de la famille et des affaires sociales et leurs partenaires devront bénéficier également de ces actions de renforcement des capacités. En effet, les femmes, les enfants en bas-âges, les personnes handicapées et les personnes âgées sont les couches les plus vulnérables aux changements climatiques. Or les changements climatiques vont exacerber les problèmes de genre, entendu comme composantes fragiles, vulnérables ou marginalisées de la population, telles que les femmes, les personnes âgées, les enfants en bas-âge, les albinos, les handicapés, les minorités etc. En effet ces populations sont souvent les plus sensibles aux risques climatiques et les moins à même d'y faire face, car en

situation de pauvreté et/ou de dépendance. Il s'agit donc de protéger en priorité ces populations, mais également de profiter des opportunités de l'adaptation aux changements climatiques pour renforcer leurs capacités et encourager leur autonomie et leur indépendance. L'évolution attendue du climat et requiert une forte solidarité nationale face à cette épreuve.

Les ingénieurs génie civil seront bénéficiaires de cette initiative, dans la perspective de l'adaptation des référentiels techniques de construction des infrastructures aux effets des changements climatiques. En effet, le changement climatique aura un impact sur les infrastructures dans tout le pays en raison de la large gamme et répartition des risques, y compris l'élévation du niveau de la mer, l'augmentation de la fréquence et la gravité des ondes de tempête, l'augmentation des inondations associées à des événements de fortes précipitations et des vents violents ; l'aggravation de la sécheresse. En outre, si les impacts du changement climatique vont provoquer la réduction du PIB national comme prévu, cela peut provoquer la diminution des financements disponibles à la construction et la rénovation des infrastructures.

Dans le sous-secteur routier, les orientations stratégiques à moyen et long termes du Gouvernement à l'horizon de la stratégie sont cohérentes avec le scénario ambitieux du Plan Directeur Routier et la stratégie sectorielle élaborés. Les opérations d'entretien routier vont permettre, à l'horizon de la stratégie, d'améliorer nettement le niveau de service (55% du réseau en bon état), grâce à la mise en place d'une stratégie pertinente d'intervention. Les priorités d'intervention concerneront l'accompagnement des grands projets industriels et agropastoraux, les corridors régionaux (transafricaine, corridors nord-sud, réseau CEMAC), le réseau des routes nationales, ainsi que les grands projets d'infrastructure d'accompagnement au secteur privé (second pont sur le Wouri, boucle autoroutière Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé). Une approche multimodale sera systématiquement privilégiée, afin de bâtir à moindre coût un réseau de transport intégré, performant, quadrillant tout l'espace national et résolument ouvert vers les pays voisins. Le Gouvernement mettra l'accent sur l'aménagement de nouvelles infrastructures portuaires et ferroviaires qui accompagneront les projets prioritaires porteurs de croissance.

5. Renforcement institutionnel de l'observatoire national sur les changements climatiques

L'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) a été créé par décret présidentiel avec pour mission de suivre et évaluer les impacts socio-économiques et environnementaux, des mesures de prévention, d'atténuation et/ou d'adaptation aux effets néfastes et risques liés à ces changements. Cependant l'ONACC n'est toujours pas opérationnelle.

L'ONACC sera mis à contribution pour le suivi annuel d'exécution des actions à partir des indicateurs définis dans le Plan.

6. Renforcement des capacités nationales de planification des investissements sans regrets

Le besoin de planificateurs qui maîtrisent la prise en compte des questions de changement climatique, aussi bien au niveau national que dans les structures décentralisées a été établie dans le cadre du programme WACDEP dont il faut consolider les acquis. En effet, il y a une insuffisance de cadres des communes et communautés qui maîtrisent les enjeux et outils d'analyse et de prise en compte du changement climatique dans les documents de planification et la gestion du développement urbain. Ces lacunes s'observent également dans les départements ministériels et les institutions impliquées dans la planification et gestion du développement urbain.

Comme la GIZ l'indique dans les Résultats de la mission d'appui relatif au changement climatique au Cameroun du 7 au 16 novembre 2011, « les compétences pour une gestion ciblée du thème climatique au sein du MINEPDED (Ministère en charge de l'environnement), du MINEPAT (en charge de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire) et des ministères sectoriels concernés sont limitées. Les fonds internationaux, mis à disposition pour l'adaptation au changement climatique, ne sont à ce jour que peu utilisés par le Cameroun ». Aussi, la recommandation forte du rapport est d'insister pour « que la question du climat soit prise en compte comme thème transversal par les ministères sectoriels et les Comités Techniques et autres instances en charge d'élaborer les politiques et stratégies sectorielles, et des mesures de lutte contre le changement climatique soit intégrées dans les projets en cours, et enfin que soit examiné des projets sous l'angle de l'adaptation au changement climatique dans le Nord du Cameroun et dans les régions côtières ».

La présente initiative vise à consolider les acquis du programme « Eau, Climat et Développement » en abrégé WACDEP en anglais, un programme de l'AMCOW mis en œuvre par le Partenariat mondial de l'eau (Global Water Partnership, GWP) dans huit pays d'Afrique. En effet, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine ont adopté, en juillet 2008, la Déclaration sur l'eau et l'assainissement de Charm el-Cheikh, qui fait des questions d'eau et d'assainissement une priorité politique. A travers cette Déclaration, les pays africains se sont engagés à mettre en place des mesures d'adaptation afin d'améliorer leur résilience aux menaces croissantes que le changement et la variabilité climatiques constituent pour les ressources en eau.

En novembre 2010, lors de la 3e Semaine africaine de l'eau, la session extraordinaire du Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW) a adopté une décision recommandant au Partenariat mondial de l'eau (GWP) et à ses partenaires d'opérationnaliser le Programme Eau, Climat et Développement en Afrique (WACDEP). Ce Programme vise à (a) intégrer la sécurité en eau et la résilience climatique aux processus de planification du développement, (b) renforcer la résilience climatique et (c) aider les pays à s'adapter à un nouveau régime climatique grâce à une augmentation des investissements en faveur de la sécurité en eau.

WACDEP aide les pays à s'adapter à un nouveau régime climatique grâce à une augmentation des investissements en faveur de la sécurité en eau. Le but du programme est de promouvoir l'eau comme élément clef du développement durable des pays et des régions et de contribuer à l'adaptation au changement climatique pour la croissance économique et la sécurité humaine. Il aide les pays à intégrer la sécurité en eau et la résilience au changement climatique aux processus de planification du développement ; développer des partenariats et les capacités des institutions et des parties prenantes à renforcer la résilience climatique grâce à une meilleure gestion de l'eau ; développer des stratégies de financement et investissement 'sans regret' en faveur de la sécurité en eau et de l'adaptation au changement climatique.

Dans le cadre de ce projet, un programme de formation a été élaboré et testé ; Plusieurs outils techniques et pédagogiques ont été élaborés et sont disponibles pour utilisation : un document d'information technique validé par AMCOW, un manuel de l'animateur, des outils de mentorat, des outils de monitoring, les supports PowerPoint de visualisation de toutes les séances de formation, en français et en anglais. Les personnes intéressées pourront utilement consulter ces documents sur le site web de WACDEP.

7. Renforcement des capacités nationales de mobilisation des ressources techniques et financières

Le Cameroun a besoin de mobiliser des ressources financières additionnelles pour son adaptation aux changements climatiques. Ces besoins sont d'un volume significatif et couvrent le financement des investissements d'adaptation (infrastructure et réhabilitation) et de prévention et de prise en charge des victimes des changements climatiques. Trois principales sources de financement seront mises à contribution : (i) Budget d'investissement public de l'État, (ii) Financements régionaux et internationaux, (iii) Secteur privé. Un partenariat au niveau national avec des organismes et fonds spécialisés ainsi qu'avec les OSC internationales sera encouragé.

Le budget d'investissement public de l'État

Le point de départ pour l'augmentation du financement de l'adaptation aux changements climatiques est sa prise en compte dans les documents et instruments de référence et de planification généraux et sectoriels (documents de politiques, documents de stratégie, plans d'action multisectoriels, etc.). Les notes d'orientation et d'instruction des hautes autorités de l'État, conjuguées au renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'élaboration de ces documents constituent des gages pour une meilleure intégration des questions de changements climatique dans les actions de développement.

Le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi est primordial, pour que ceux-ci aient une meilleure maîtrise des enjeux du changement climatique et des coûts de l'inaction face au changement climatique comparés aux coûts de l'action. Dans la planification des investissements publics, certains principes-clés comme l'anticipation raisonnée du changement climatique, le choix de mesures

sans regret ou à faible regret, le choix de solutions flexibles, la recherche systématique des situations de mal-adaptation, etc.

Ces principes et les outils méthodologiques qui permettront de les mettre en œuvre doivent être largement diffusés aux acteurs publics et privés. Ceci se fait notamment par l'introduction de critères d'éligibilité, permettant d'éviter les projets « mal-adaptés » dans les dispositifs de financements publics. Il est en conséquence nécessaire d'identifier des critères, méthodes et sources de données permettant de juger de la mal-adaptation, de promouvoir l'utilisation de ces critères et de mettre en place la conditionnalité dans les systèmes de financement des projets publics et privés.

Au niveau des collectivités territoriales décentralisées, il est judicieux de soutenir et d'amplifier la production et la diffusion d'informations adaptées aux enjeux locaux et sectoriels, sur le changement climatique, ses impacts et les moyens de s'y adapter. Enfin, il y a lieu de lever certains blocages et goulots d'étranglement au financement de l'adaptation au changement climatique au niveau national, lesquels pèsent énormément sur le taux de décaissement des financements acquis.

Les financements régionaux et internationaux

Le Gouvernement compte sur la dynamique de sa coopération internationale et régionale pour obtenir des financements multilatéraux et bilatéraux de son PNACC. Des programmes de financement existants au niveau régional et international peuvent contribuer à financer l'adaptation. La mobilisation de ces financements est prioritaire.

Il faut donc dans un premier temps intégrer les changements climatiques dans les projets qui sont en cours d'identification pour des financements.

D'autre part, de nouveaux projets pourront être développés en allant chercher des fonds spécifiques pour l'adaptation aux changements climatiques. Ces projets devront être correctement préparés, en accord avec la stratégie du PNACC. Il faut dire que les projets d'investissement dans l'adaptation au changement climatique font appel à plusieurs départements ministériels : les projets seront donc des programmes intégrés allant chercher plusieurs lignes budgétaires.

Il sera nécessaire de renforcer les capacités nationales pour la recherche et la mobilisation des ressources financières en fonction des exigences des principaux fonds de financement des projets d'adaptation au changement climatique.

Enfin, il est important d'assurer la production et diffusion de compilations et cartographies des fonds internationaux et régionaux qui financent les projets d'adaptation, et de communiquer largement sur les possibilités qu'ils offrent, leurs modalités d'intervention, les types de projets éligibles, etc.

Le secteur privé

Le secteur privé est un utilisateur de financement, mais il peut également en être un pourvoyeur. Pour le moment, sa faible capacité à mobiliser des financements innovants comme le MDP, REDD, REDD+, Fonds carbone, montre sa marginalisation par rapport à ces enjeux. Le renforcement des capacités des analystes financiers des entreprises du secteur bancaire en matière de risques climatiques associés aux projets privés contribuerait à donner plus de visibilité aux fondés de pouvoirs des banques et permettrait d'augmenter le financement privé des actions d'adaptation au changement climatique, compte tenu de leur rentabilité économique à long terme.

Les outils fiscaux incitatifs pour inciter le secteur privé à financer l'adaptation au changement climatique ne sont pas visibles (ou sont inexistants). Une étude sur les mécanismes de financements de ce type devra être menée dans le pays.

CADRE POLITIQUE ET STRATEGIQUE DU PNIACC

Au cours des récentes années, le Cameroun a développé différents instruments généraux de planification du développement en rapport avec la problématique du changement climatique. Les plus importants sont les suivants :

Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat (NRFE)

La Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat (NRFE) a instituée à partir de 2013 que l'exécution du budget de l'Etat se face sous forme de programmes reflétant les politiques publiques et déclinés en objectifs précis, assortis d'indicateurs de performance, complétés par les actions et les activités.

La Vision du Cameroun en 2035

Le Gouvernement a adopté en mars 2009 un document portant Vision du Cameroun en 2035 qui vise à faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité. La Vision intègre quatre objectifs généraux à savoir : (i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable, (ii) devenir un pays à revenu intermédiaire, (iii) atteindre le stade de Nouveau Pays Industrialisé, et (iv) renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique.

Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)

Le Gouvernement a adopté en novembre 2009 le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) à l'horizon 2020. Les secteurs prioritaires d'investissement ont été identifiés et repris dans trois piliers: i) la stratégie de croissance, ii) la stratégie de l'emploi et (iii) la gouvernance et gestion stratégique de l'Etat. Le développement du secteur agricole est identifié comme l'une des principales sources de croissance économique.

Le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques

Le Cameroun a adhéré à la Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC) et participe régulièrement aux négociations internationales sur le climat. Depuis la COP de Bali en 2007, il est désormais établi que face aux changements climatiques, deux types d'action doivent être combinées: la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour contenir la vitesse du réchauffement de la planète; l'adaptation des sociétés aux changements désormais inévitables du climat pour limiter ses dommages. Aussi, le Cameroun a adopté en Juin 2015 un Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC) qui constitue un cadre de référence devant guider la coordination et la mise en œuvre des initiatives d'adaptation au Cameroun, et d'accompagnement des acteurs dans leur démarche d'adaptation.

Plan National de Gestion de l'Environnement de 2012 (PNGE II)

Le Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE) de 1996 qui a fait l'objet d'une révision en 2012 pour devenir le PNGE II fournit un cadre politique idéal en matière d'intervention relative aux questions environnementales. Dans une approche visionnaire, le PNGE II reconnaît la protection de l'environnement comme étant partie intégrante du processus de développement ; raison pour laquelle il envisage l'accès à la croissance comme devant nécessairement se faire à travers une économie verte qui réduit les émissions de carbone et la pollution tout en évitant les pertes de biodiversité.

Fort de cette nouvelle orientation, le PNGE II prévoit quatre programmes clefs accompagnés de 11 composantes stratégiques en réaction aux menaces actuelles et aux tendances régressives observées dans l'état de l'environnement. Les objectifs à long terme de ces programmes consistent à atténuer de manière significative les pertes de la biodiversité, à réduire les impacts du changement climatique et de la désertification, à lutter contre la pollution et les nuisances sonores, et à promouvoir le développement durable. Un cinquième programme transversal s'appesantit sur le développement institutionnel et sur l'amélioration des conditions de travail.

La Stratégie et le Plan d'Action National de la Biodiversité (SPANB) Version 2

La Stratégie et le Plan d'Action National de la Biodiversité (SPANB) Version 2 adoptée par le Gouvernement et ses partenaires en décembre 2012 propose une nouvelle orientation de la politique visant à ralentir, voire stopper la tendance actuelle de perte de la biodiversité comme un moyen d'établir une base naturelle forte, indispensable à l'amélioration de la croissance de l'économie du pays et des conditions de vie de ses habitants. La nouvelle orientation vise à promouvoir des écosystèmes sains et résilients, la durabilité dans l'utilisation de leurs éléments et que les bénéfices générés contribuent à un développement national durable.

Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD)

Le Gouvernement a adopté le Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD) pour répondre aux menaces venant des Hauts Imageaux, du Sahel et de la Savane ; ce plan a pour objectif général d'inverser les tendances de désertification et de dégradation des terres en permettant de lutter contre la pauvreté et de promouvoir le développement durable.

JUSTIFICATION ET CRITERES DE PRIORISATION

Le PNACC a identifié un ensemble d'activités jugées prioritaires, qui constituent pour la plupart des préalables à la réussite des projets d'adaptation aux changements climatiques. Ces actions concernent, entre autres, la communication visant à sensibiliser et mobiliser les acteurs sur l'adaptation aux changements climatiques, la revue des politiques en cours pour y intégrer l'adaptation aux changements climatiques, la recherche – action et l'amélioration des systèmes de prévision climatique et d'alerte précoce, l'élaboration de plans d'intervention en cas d'aléas climatiques, la prise en compte des risques climatiques dans l'actualisation du Plan d'Affectation des terres, la saisie des opportunités de développement économique liées aux changements climatiques dans la mise en œuvre de projets sectoriels. Il en est de même de la nécessité de mobiliser des ressources techniques et financières aux niveaux national, régional et international, pour la mise en œuvre des projets et mesures d'adaptation.

Il était donc normal de s'assurer que ces actions / activités figurent dans le PNIACC. Par ailleurs, le PNACC identifie expressément les zones agro-écologiques les plus vulnérables, ainsi que les secteurs d'activité les plus exposés aux effets du changement climatique. Ainsi, la zone soudano-sahélienne, confrontée aux aléas tels que la sécheresse et les inondations, et la zone forestière monomodale, essentiellement côtière et confrontée à l'élévation du niveau de la mer, aux érosions et à la vulnérabilité des écosystèmes, se devaient de figurer au rang des priorités du PNIACC. Relativement aux secteurs d'activité, l'analyse a retenu comme critères de priorisation le caractère stratégique du secteur pour l'économie nationale, et sa sensibilité relative aux changements climatiques.

Aussi, l'agriculture (incluant élevage ; pêche et aquaculture ; foresterie, sylviculture et faune), l'eau et l'énergie, le développement urbain ont été retenus, en vertu de leur contribution à l'économie nationale et dans l'importance qu'ils revêtent pour le bien-être des populations. C'est ainsi que la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques cible, non seulement les populations et écosystèmes des deux zones agro écologiques suscitées, mais aussi les secteurs les plus vulnérables ci-dessus dans autres zones agro écologiques du pays.

En outre, compte tenu de leur importance dans le PNACC, et des potentiels effets multiplicateurs qu'on peut en attendre, les questions liées à la gestion des connaissances sur les changements climatiques au Cameroun ; à l'information, l'éducation et la mobilisation de la population camerounaise pour s'adapter aux changements climatiques ; à l'intégration de la thématique d'adaptation aux changements climatiques dans les stratégies et politiques sectorielles nationales, figurent au rang des priorités.

CADRE LOGIQUE DU PNIACC

I. Vision

La Vision du PNACC se décline ainsi qu'il suit : *« Au Cameroun, les changements climatiques sont complètement intégrés au développement durable du pays, réduisant ainsi sa vulnérabilité, et transformant même le problème des changements climatiques en une solution / opportunité de développement. Ainsi les Camerounais – particulièrement les femmes, les enfants et les personnes vulnérables – et les secteurs économiques du pays ont une plus grande résilience et une plus grande capacité d'adaptation aux impacts des changements climatiques. »*

En partant de la vision du PNACC, la vision du PNIACC peut être formulée ainsi qu'il suit : *« Au Cameroun, les populations ont une plus grande résilience et une plus grande capacité d'adaptation aux impacts des changements climatiques grâce à des investissements judicieux et des financements appropriés permettant que les changements climatiques soient complètement intégrés au développement durable du pays, réduisant ainsi sa vulnérabilité, et transformant ce problème en une solution / opportunité de développement pour tous, et particulièrement pour les femmes, les enfants et les personnes vulnérables ».*

II. Finalité du PNIACC

Contribuer à la mobilisation des ressources nécessaires à l'adaptation des Camerounais aux effets des changements climatiques, à l'amélioration de leur qualité de vie, et à la création de nouvelles opportunités permettant de soutenir le développement durable du pays.

III. Valeurs et principes

- Transversalité, intersectorialité, interdisciplinarité du changement climatique
- Caractère holistique de la réponse – réflexion globale pour des interventions locales
- Cohérence de l'approche - Complémentarité dans les investissements programmés - Coordination des interventions - Principe de subsidiarité
- Durabilité / Pérennité des initiatives - Participation des communautés – Responsabilisation – Appropriation
- Avantages comparatifs et plus-values des actions proposées - Caractère pragmatique des actions – recherche des effets de levier et des effets d'entraînement

IV. But

Faciliter la mobilisation de financements en vue de la mise en œuvre du PNACC, en créant un cadre national de planification des besoins, acquis et gaps de ressources financières nationales et extérieures pour la réduction de la vulnérabilité au changement climatique, le renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes à l’horizon 2017 - 2020.

V. Objectifs généraux

1. Mieux connaître, maîtriser et intégrer les changements climatiques dans les politiques, stratégies, programmes, projets et autres initiatives dans la perspective d’en faire une opportunité de développement.
2. Réduire significativement la vulnérabilité aux changements climatiques de la population dans la zone soudano-sahélienne
3. Réduire la vulnérabilité aux changements climatiques de la population en zones côtières du Cameroun.
4. Réduire la vulnérabilité aux changements climatiques dans les secteurs stratégiques de développement.

VI. Structure des objectifs généraux et spécifiques du PNIACC

Objectifs Généraux	Objectifs Spécifiques
1. Mieux connaître, maîtriser et intégrer les changements climatiques dans les politiques, stratégies, programmes, projets et autres initiatives dans la perspective d’en faire une opportunité de développement	<ol style="list-style-type: none">1. Intégrer les questions de changement climatique dans les cadres et instruments de planification et programmation de développement ;2. Améliorer les connaissances, la communication et l’information sur les changements climatiques au Cameroun ;3. Renforcer l’efficacité de la gestion des risques de catastrophes ;4. Renforcer les capacités des cadres des structures publiques et privées sur les questions d’adaptation au changement climatique ;5. Renforcer les capacités nationales de planification des investissements sans regrets

Objectifs Généraux	Objectifs Spécifiques
	<ol style="list-style-type: none"> 6. Opérationnaliser l'observatoire national sur les changements climatiques 7. Renforcer les capacités nationales de mobilisation des ressources techniques et financières
<p>2. Réduire la vulnérabilité aux changements climatiques de la population dans la zone soudano-sahélienne</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer la sécurité alimentaire des communautés face aux impacts du changement climatique 2. Renforcer les capacités de résilience des communautés face aux événements extrêmes 3. Promouvoir la gestion urbaine durable et résiliente aux changements climatiques, y compris la gestion efficace de l'eau ; 4. Protéger et restaurer les écosystèmes ; Améliorer la conservation et la protection des habitats naturels et des espèces sauvages ; 5. Sensibiliser la population soudano-sahélienne sur les risques de santé liés aux changements climatiques et leurs conséquences.
<p>3. Réduire la vulnérabilité aux changements climatiques de la population en zones côtières du Cameroun.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir les approches d'adaptation aux changements climatiques par l'entrepreneuriat et le renforcement des chaînes de valeur dans la pêche artisanale et l'agriculture familiale ; 2. Assurer la protection, la conservation et la restauration des mangroves 3. Lutter contre l'érosion côtière 4. Promouvoir la gestion urbaine durable et résiliente aux changements climatiques, y compris la gestion efficace de l'eau ; 5. Assurer la promotion de l'application des lois et règlements sur le foncier côtier 6. Renforcer les capacités de résilience des communautés face aux événements extrêmes
<p>4. Réduire la vulnérabilité aux changements climatiques dans les secteurs stratégiques de développement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer la résilience de l'agriculture aux changements climatiques dans les principaux bassins de production ; 2. Améliorer la résilience des secteurs de l'eau, de l'énergie et de l'assainissement aux changements climatiques ; 3. Améliorer la résilience du secteur du développement urbain aux changements climatiques

VII. Structure des résultats et indicateurs du PNIACC

PROGRAMMES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS
<p>PROGRAMME 1 :</p> <p>PROGRAMME GLOBAL POUR L'AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES POPULATIONS ET L'INTEGRATION DES QUESTIONS DE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS TOUS LES ASPECTS DE LA VIE NATIONALE</p>	<p>OS 1 : Intégrer les questions de changement climatique dans les cadres et instruments de planification et programmation de développement</p>	<p>Les questions de changements climatiques sont prises en compte dans 08plan et stratégies de développement notamment la Vision 2035, le DSCE, le document de politique nationale de genre et dans les documents stratégique du MINAS, MINADER, MINEPIA, MINESANTE, MINEDUB, MINECOMMERCE.</p>
	<p>OS 2 : Améliorer les connaissances, la communication et l'information sur les changements climatiques au Cameroun</p>	<p>-Des notions sur les changements climatiques sont introduites dans les manuels scolaires</p> <p>-Les média (télévisions, radios et internet) publics et privés ont accès et publient les informations relatives aux changements climatiques</p>
	<p>OS 3 : Renforcer l'efficacité de la gestion des risques de catastrophes</p>	<p>Mesures mises en place en matière de gestion des risques</p>
	<p>OS 4 : Renforcer les capacités des cadres des structures publiques et privées sur les questions d'adaptation au changement climatique</p>	<p>2 000 cadres des structures publiques et privées ont des connaissances renforcées sur les questions des changements climatiques</p>
	<p>OS 5 : Renforcer les capacités nationales de planification des investissements sans regrets.</p>	<p>1000 cadres de la fonction publique sont formés à l'utilisation des outils de planification sans regret</p>
	<p>OS 6 : Opérationnaliser l'observatoire national sur les changements climatiques.</p>	<p>01 un observatoire national sur les changements climatiques opérationnels</p>

PROGRAMMES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS
	OS 7 : Renforcer les capacités nationales de mobilisation des ressources techniques et financières.	Les capacités de mobilisation de ressources techniques et financières sont renforcées
PROGRAMME 2 : PROGRAMME DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES PERSONNES ET DES ECOSYSTEMES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA ZONE SOUDANO-SAHELIEENNE	OS 1 : Renforcer la sécurité alimentaire des communautés face aux impacts du changement climatique.	1. Coûts des effets des changements climatiques sur les différents secteurs d'activités 2. accroissement de la production dans les différents secteurs d'activités
	OS 2 : Renforcer les capacités de résilience des communautés face aux évènements extrêmes.	Les capacités de résilience des communautés soudano-sahélienne face aux évènements extrêmes sont renforcées
	OS 3 : Promouvoir la gestion urbaine durable et résiliente aux changements climatiques, y compris la gestion efficace de l'eau.	Les bonnes pratiques de gestion durable et résiliente des changements climatique y compris de la gestion efficace de l'eau sont mises en application en zone urbaine
	OS 4 : Protéger, restaurer et améliorer la conservation des écosystèmes (des habitats naturels et des espèces sauvages).	Les écosystèmes des habitats naturels et des espèces sauvages sont protégés et restaurés de manière durable
	OS 5 : Sensibiliser la population soudano-sahélienne sur les risques de santé liés aux changements climatiques et leurs conséquences	Au moins 10 000 personnes dans la zone soudano-sahélienne sur les risques de santé liés aux changements climatiques

PROGRAMMES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS
<p>PROGRAMME 3 :</p> <p>PROGRAMME DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES POPULATIONS ET DES ECOSYSTEMES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES ZONES COTIERES A PLUVIOMETRIE MONOMODALE DU CAMEROUN</p>	<p>OS 1 : Promouvoir les approches d'adaptation aux changements climatiques par l'entrepreneuriat et le renforcement des chaînes de valeur dans la pêche artisanale et l'agriculture familiale</p>	<p>-Les approches d'adaptation aux changements climatique par l'entrepreneuriat sont mises en valeur</p> <p>-Les chaînes de valeurs sont renforcées dans les domaines de la pêche et de l'agriculture familiale.</p>
	<p>OS 2 : Assurer la protection, la conservation et la restauration des mangroves</p>	<p>Des actions durables sont mises en œuvre pour assurer la protection et la conservation des mangroves en zones côtières</p>
	<p>OS 3 : Lutter contre l'érosion côtière</p>	<p>Des mesures sont prises afin de lutter durablement contre l'érosion côtière</p>
	<p>OS 4 : Promouvoir la gestion urbaine durable et résiliente aux changements climatiques, y compris la gestion efficace de l'eau en zones côtières</p>	<p>Les bonnes pratiques de gestion durable et résiliente des changements climatique y compris de la gestion efficace de l'eau sont mises en application en zones côtières</p>
	<p>OS 5 : Assurer la promotion de l'application des lois et règlements sur le foncier côtier</p>	<p>-Au moins 50 000 personnes sont sensibilisées sur les avantages liés à l'application des lois et règlements sur le foncier</p>
	<p>OS 6 : Renforcer les capacités de résilience des communautés face aux événements extrêmes</p>	<p>Les capacités de résilience des communautés côtières face aux événements extrêmes sont renforcées</p>

PROGRAMMES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS
PROGRAMME 4 : PROGRAMME DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES PERSONNES ET DES ECOSYSTEMES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES SECTEURS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT AU CAMEROUN	OS 1 : Améliorer la résilience de l'agriculture aux changements climatiques dans les principaux bassins de production	Coûts des effets des changements climatiques sur les secteurs d'activités agricoles (agriculture, élevage, pêche, agroforesterie)
	OS 2 : Améliorer la résilience des secteurs de l'eau, de l'énergie et de l'assainissement aux changements climatiques	Coûts des effets des changements climatiques sur les activités du secteur de l'eau, de l'énergie et de l'assainissement
	OS 3 : Améliorer la résilience du secteur du développement urbain aux changements climatiques	Coûts des effets des changements climatiques sur les activités du secteur du développement urbain

II. PROFIL DES PROGRAMMES

PROGRAMME GLOBAL POUR L'AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES POPULATIONS ET L'INTEGRATION DES QUESTIONS DE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS TOUS LES ASPECTS DE LA VIE NATIONALE

Objectif Général :

1. Mieux connaître, maîtriser et intégrer les changements climatiques dans les politiques, stratégies, programmes, projets et autres initiatives dans la perspective d'en faire une opportunité de développement.

Objectifs spécifiques :

1. Intégrer les questions de changement climatique dans les cadres et instruments de planification et programmation du développement ;
2. Améliorer les connaissances, de la communication et de l'information sur les changements climatiques au Cameroun ;
3. Renforcer l'efficacité de la gestion des risques de catastrophes ;
4. Renforcer les capacités des cadres des structures publiques et privées sur les questions d'adaptation au changement climatique ;
5. Renforcer les capacités nationales de planification des investissements sans regrets
6. Opérationnaliser l'observatoire national sur les changements climatiques
7. Renforcer les capacités nationales de mobilisation des ressources techniques et financières

RESPONSABLES MINEPDED - MINEPAT

PARTENAIRES : MINRESI ; MINADER ; MINCOM ; ONACC ; MINATD ; MINEPIA ; MINESEC ; MINEDUB ; ONG et organismes ; MINDCAF.

PERIODE : 2017 - 2020

MATRICE D' ACTIONS

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
Objectif spécifique 1 : Intégrer les questions de changement climatique dans les cadres et instruments de planification et programmation de développement						
1.1. Prendre en compte les changements climatiques dans la Vision 2035 et le DSCE	Des actions prônant la résilience aux changements climatique sont intégrées dans le DSCE et dans la Vision en 2035	Nombre de mesures prises dans le DSCE et la Vision en 2035 concernant les changements climatiques	-Rapport des réunions d'actualisation du DSCE et la Vision en 2035 -Consultation du DSCE et de la Vision en 2035 actualisée	MINEPAT MINEPDED	500 millions	2016-2017
1.2. Prendre en compte les changements climatiques dans le document de politique nationale genre	Les actions réalisées en faveur du genre intègrent la notion de changement climatique	Une politique nationale genre est élaborée et mise en œuvre en intégrant les questions de changement climatique	Consultation du document de politique nationale genre	MINEPDED MINPROFF	250 millions	2016-2017
1.3. Prendre en compte les changements climatiques dans le document de stratégie en faveur des populations vulnérables.	Les actions réalisées en faveur des personnes vulnérables intègrent la notion de changement climatique.	Une de stratégie en faveur des personnes vulnérables est élaborée et mise en œuvre en intégrant les questions de changement climatique.	Consultation du document de stratégie en faveur des personnes vulnérables	MINEPDED MINAS	350 millions	2016-2018
1.4. Prendre en compte les changements climatiques dans les documents de Plan et de Stratégie agricole et développement rural y compris élevage et industries animales	Les actions réalisées en faveur du développement rural, agricole, de l'élevage et des industries animales intègrent la notion de changement climatique.	Les changements climatiques sont pris en compte dans les plans et stratégie de développement rural, d'agriculture, d'élevage et de l'industrie animale	Consultation des plans et documents de stratégie de développement rural, d'élevage, d'agriculture et d'industrie animale	MINEPDED MINADER MINEPIA	400 millions	

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
1.5. Prendre en compte les changements climatiques dans la Stratégie santé	Les actions réalisées en faveur de la santé intègrent la notion de changement climatique.	Une de stratégie santé est élaborée et mise en œuvre en intégrant les questions de changement climatique.	Consultation du document de stratégie santé	MINEPDED MINSANE	500 millions	2016-2017
1.6. Prendre en compte les changements climatiques dans la Stratégie éducation	Les actions réalisées en faveur de l'éducation intègrent la notion de changement climatique.	Une de stratégie d'éducation est élaborée et mise en œuvre en intégrant les questions de changement climatique	Consultation du document de stratégie d'éducation Consultation des livres mis au programme	MINEDUB MINEBASE	500 millions	2016-2019
1.7. Prendre en compte les changements climatiques dans la Stratégie commerce et industrie	Les actions réalisées en faveur du commerce et industrie intègrent la notion de changement climatique.	Une de stratégie de commerce et industrie est élaborée et mise en œuvre en intégrant les questions de changement climatique	Consultation du document de stratégie de commerce et industrie	MINEPDED MINCOMMERCE	500 millions	2016-2018
1.8. Prendre en compte les changements climatiques dans les Schémas directeurs de développement	Les changements climatiques sont pris en compte dans les schémas directeur de développement.	Nombre de schémas directeur de développement élaborés et intégrant les changements climatique	Consultation des schémas directeurs de développement	MINEPDED MINDUH	500	2016-
Objectif spécifique 2 : Améliorer les connaissances, la communication et l'information sur les changements climatiques au Cameroun						
2.1. Renforcer les capacités du MINRESI dans le domaine des changements climatiques	De nouvelles informations sur les changements climatiques y compris les mesures d'adaptation et de résilience sont publiées par le MINRESI	Des moyens financiers, techniques et matériels sont mis à la disposition du MINRESI pour la réalisation des recherches	PV d'acquisition des moyens Liste des moyens mis à la disposition du MINRESI	Partenaire technique et financier MINRESI	1000 million	2016-2017

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
2.2. Assurer une meilleure diffusion nationale et internationale des informations sur les changements climatiques y compris les mesures d'adaptation et de résilience appliquées	La population et les partenaires internationaux au développement sont informés sur l'évolution des changements climatiques au Cameroun y compris sur les mesures d'adaptation et de résilience appliquées	-Nombre de rapport publié sur l'évolution des changements climatiques et sur les mesures d'adaptation et de résilience -Des émissions télévisées et radio sont organisées autour de l'évolution des changements climatiques et des mesures d'atténuation et de résilience.	Site web des ministères Consultation des archives média public	Toutes les administrations publiques	500 millions	2016-2017
Objectif spécifique 3 : Renforcer l'efficacité de la gestion des risques de catastrophe						
3.1. Mettre en place un système d'observation, de gestion des informations et d'alerte sur les risques climatiques au Cameroun	Les dégâts liés aux événements extrêmes sont considérablement réduit	Les populations des zones à risques sont informées le cas échéant sur d'éventuels catastrophes liées aux changements climatiques	Rapport sur la gestion des informations des catastrophes liées aux changements climatiques	MINEPDED ONG	800 millions	2016-2017
3.2. Actualiser le Plan National de Contingence au Cameroun et opérationnaliser le fonds d'urgence.	Des actions prenant en compte les événements factuels sont mis en œuvre via le financement du d'urgence	01 plan de contingence Nombre de projets financés par le fond d'urgence	Plan de contingence PV d'opérationnalisation du fonds d'urgence	Toutes les administrations publiques	880 millions	2016-2019
3.3. Identifier et prévoir des mesures réponses aux risques climatiques dans l'actualisation du Plan d'Affectation des Terres	Des mesures de réponse aux risques liés aux changements climatiques sont intégrées dans le plan d'affectation des terres	Nombre de mesure des réponses aux risques prise en considération dans le plan d'affectation des terres	Consultation du Plan d'affectation des terres'	MINEPDED MINHDU	510 millions	2016-2018
Objectif spécifique 4 : Renforcer les capacités des cadres des structures publiques et privées sur les questions d'adaptation au changement climatique						

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
4.1. Sensibiliser et renforcer les capacités de la population, des représentants des ONG et des cadres de l'administration publique sur les effets des changements climatiques et sur les mesures à prendre	Les populations, les professionnels, les cadres d'administration publique et les décideurs mettent en pratique les leçons apprises dans la sensibilisation	2000 personnes, 500 représentants d'ONG et 500 cadres de la fonction publique sont sensibilisés sur les changements climatiques et les mesures à prendre	Rapport des activités de sensibilisation	Toutes les administrations ONG	150 millions	2016-2017
4.2. Mettre en place et promouvoir l'application des normes adaptatives relative à la construction d'infrastructures sensibles aux changements climatique	Les infrastructures sont construites et respectent les normes adaptatives de changement climatique	Nombre de normes adaptatives de changement climatique établies Nombre d'infrastructures construites en respectant les normes adaptatives	Document cadre de construction des infrastructures Rapports de réception des infrastructures	MINEPDED ANOR Toutes les administrations publiques	200 millions	2016-2018
4.3. Améliorer la gouvernance foncière locale en réponse aux changements climatiques	Les décisions foncières mise en application en réponse aux changements climatiques sont améliorées	Nombre d'action appliquées et intégrant les changements climatiques dans le domaine foncier	Consultation des documents de gouvernance foncière	MINEPDED MINHDU	250 millions	2016-2018
4.4. Renforcer les capacités d'adaptation du système de sanitaire nationale face aux changements climatiques	Les cas de maladies liés aux changements climatiques sont considérablement réduits et mieux traités	Nombre de cas de maladie liés aux changements climatiques traité Nombre de mesures prises pour réduire la prévalence des maladies liées aux changements climatiques	Rapport sur ca sde maladies liées aux changements climatiques traités	MINSANTE	150 millions	2016-2018

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
4.5. Prendre en compte les changements climatiques dans le développement des activités touristiques et artisanales	Les pertes de revenu liées aux changements climatiques sont considérablement réduites	100 activités touristiques et artisanales sont réalisées en les changements climatiques en compte	Rapport d'activités du MINTOUR	MINEPDED MINTOUR	400 millions	2016-2017
Objectif spécifique 5 : Renforcer les capacités nationales de planification des investissements sans regrets						
5.1. Réaliser des études de référence et thématique pour le renforcement des capacités national de planification des investissements sans regret	Les différents axes de formation et de renforcement de capacité en panification des investissements sans regret sont identités d'étude	Un rapport d'étude de référence et thématique est rédigé et disponible	Rapport d' d'étude de référence et thématique pour le renforcement des capacités en planification des investissements sans regret.	MINEPAT	350 millions	2016-2017
5.2. Assurer la formation des cadres de l'administration publique sur la planification des investissements sans regret	Les cadre de la fonction publique sont apte planifier des investissements sans regret	Environ 1000 cadres de la fonction publique sont formés à la planification des investissements sans regret 30 séminaires de formation sont organisés sur la planification des investissements sans regret	Rapport d'activités Liste des participants Supports de formation	MINEPAT Toutes les administrations	1950 millions	2016-2017
5.3. Mettre en place un système et réaliser des activités de suivi-évaluation	Les informations relatives à la formation sont collectées, traitées, diffusées et les gaps corrigés	Nombre de rapports de suivi produit Nombre de rapport d'évaluation produit	Consultation des rapports de suivi et d'évaluation	Toutes les administrations publiques	50 millions	2016-2017

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
Objectif spécifique 6 : Opérationnaliser l'observatoire national sur les changements climatiques						
6.1. Elaborer un plan stratégique et opérationnel de l'observatoire national sur les changements climatiques ainsi qu'un plan de travail pluriannuel	Un plan stratégique et opérationnel ainsi qu'un plan de travail de l'observatoire sur les changements climatiques sont élaborés	Un plan stratégique et opérationnel rédigé et disponible Un plan de travail rédigé et disponible	Rapport des réunions d'élaboration des plans PV de réception des plans	MINEPDED	120 millions	2016-2017
6.2. Organiser un atelier technique en vue d'adopter les indicateurs et les outils méthodologiques d'observation	Les indicateurs ainsi que les outils méthodologiques d'observation sont adoptés	Nombre d'indicateurs validés Nombre d'outil d'observations adoptés	Rapports des ateliers de validation	MINEPDED	140 millions	2016-2017
6.3. Doter l'observatoire d'équipements, de logiciels et de ressources humaines adéquates	Des équipements et logiciels d'observation ainsi que les ressources humaine adéquates sont disponible dans l'observatoire et prête à l'emploi	Nombre d'équipement installés Nombre de logiciel installé Nombre d'employés recrutés	Rapport de réception des équipements et logiciels Contrats d'embauche	MINEPDED	800 millions	2016-2019
6.4. Mettre en place les dispositifs juridiques et institutionnels du fonctionnement de l'observatoire (jusqu'à la décision portant constatation de la composition des organes)	Un organigramme fonctionnel de l'observatoire est disponible	-Règlement intérieur de fonctionnement de l'observatoire	PV de validation du dispositif juridique et institutionnel du fonctionnement de l'observatoire	MINEPDED	250 millions	2016-2017

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
6.5 Mobiliser les financements (plan triennal)	Les financements de fonctionnement de l'observatoire sur 03 ans	Quantité de fonds mobilisé pour le fonctionnement de l'observatoire.	Accord de financement	MINEPDED	150 millions	2016-2017
6.6 Assurer le suivi de la mise en œuvre du projet l'opérationnalisation de l'observatoire national sur les changements climatiques	Les informations relatives au projet d'opérationnalisation de l'observatoire sont collectées, traitées et diffusées auprès des responsables hiérarchiques	Nombre de rapport de suivi produit Nombre de responsable hiérarchiques ayant reçu les rapports de suivi	PV de réception des rapports de suivi		200 Millions	2016-2017
Objectif spécifique 7 : Renforcer les capacités nationales de mobilisation des ressources techniques et financières						
7.1. Evaluer les capacités nationales d'élaboration de projets bancables, respectant les exigences des fonds internationaux et régionaux de financement des initiatives d'adaptation aux changements climatiques	Les forces, faiblesses, opportunités et menaces des capacités nationales d'élaboration de projets bancables par les fonds internationaux et régionaux de financement des initiatives d'adaptations aux changements climatiques et des mesures de correction et ou d'amélioration sont proposées	Un document d'évaluation des capacités d'élaboration de projets est rédigé disponible et exploitable.	Rapport d'évaluation	MINEPAT MINEPDED MINEFI	320 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
7.2. Elaborer et mettre en œuvre des programmes de renforcement de capacité des experts nationaux du secteur public, du secteur privé et de la société civile en vue de l'accroissement des fonds mobilisés pour financer des projets (MDP, REED, CARBONE...)	Des experts du secteur public, privé et de la société civile sont à mesure d'élaboration des projets bancables par fonds internationaux et régionaux de financement des initiatives d'adaptation aux changements climatiques	500 experts du secteur public, 1000 experts du secteur privé et 1000 experts de la société civile sont formés à l'élaboration des projets bancables par fonds internationaux et régionaux de financement des initiatives d'adaptation aux changements climatiques	Liste des participants Rapport des activités des formations	MINEPAT MINEPDED MINEFI ONG	780 millions	2016-2018
7.3. Produire et diffuser des guides techniques et méthodologiques pour l'élaboration des projets bancables	Les experts ayant reçu la formation sur l'élaboration de projets bénéficient des guides technique et méthodologique d'élaboration de projets bancables	Au moins 4000 guides techniques et méthodologiques pour l'élaboration de projets bancable par fonds internationaux et régionaux de financement des initiatives d'adaptation aux changements climatiques sont élaborés et distribués	Rapports des activités de diffusion des guides	MINEPAT MINEPDED ONG	200 millions	2016-2020
7.4. Développer un système de relais et de diffusion des appels à projet	Un système relais et de diffusion des appels à projet est mis en place	Nombre de projets identifiés et proposés	Répertoires de projets liés aux changements climatiques	Toutes les administrations ONG	600 millions	2016-2020

PROGRAMME DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES PERSONNES ET DES ECOSYSTEMES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA ZONE SOUDANO-SAHELIENNE

Objectif général :

Réduire la vulnérabilité aux changements climatiques de la population dans la zone soudano-sahélienne

1. Renforcer les capacités des communautés et leur sécurité alimentaire face aux impacts du changement climatique
 - a. Apporter l'information climatique aux agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, et aux populations dans leur ensemble afin qu'ils puissent mieux planifier leurs activités ;
 - b. Communiquer sur les bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques ;
 - c. Réaliser des études locales spécifiques nécessaires à la réalisation harmonieuse du Programme;
 - d. Améliorer l'efficacité de la gestion de l'eau de boisson pour les animaux et pour les hommes ;
 - e. Améliorer la conservation et la protection des habitats naturels et des espèces sauvages ;
2. Protéger et restaurer les écosystèmes ;
3. Renforcer les capacités de résilience des communautés face aux événements extrêmes
4. Promouvoir la gestion urbaine durable et résiliente aux changements climatiques
 - a. Renforcer les capacités des exécutifs communaux des grandes villes dans la gestion des déchets et l'assainissement
 - b. Sensibiliser les populations sur les risques de santé liés aux changements climatiques et leurs conséquences afin de réduire l'exposition des bénéficiaires;

Responsables : MINEPDED ; MINEPIA

Partenaires : MINEPAT ; MINSANTE ; MINAS ; Autorités locales ; MINADER ; MINRESI ; ONG et Organismes ; MINEE ; EDC ; MINDUH ; PNDP ; Communes

MATRICE DES ACTIONS

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
Objectif spécifique 1 : Renforcer les capacités des communautés et leur sécurité alimentaire face aux impacts du changement climatique						
Volet 1.1 : Apporter l'information climatique aux agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, et aux populations dans leur ensemble afin qu'ils puissent mieux planifier leurs activités						
1.1.1. Sensibiliser et former les éleveurs et groupements d'éleveurs sur les mesures d'adaptation et de résilience aux changements climatiques	Les éleveurs et groupements d'éleveurs sont sensibilisés et formés sur les mesures d'adaptation et de résilience aux	-Nombre d'éleveurs formés et sensibilisés -Nombre de groupements d'éleveurs formés et sensibilisés	Rapport de l'activité	MINEPIA ONG et organismes	150 millions	2016-2020
1.1.2. Mettre en place des comités locaux de gestion des informations climatiques	Des comités locaux de gestion sont mis en place	Nombre de comités locaux de gestion créés	PV de création des comités locaux de gestion	MINEPDED MINEPIA MINADER	200 millions	2016-2017
1.1.3. Rendre accessible les prévisions saisonnières et les informations du système d'alerte	Des bulletins de veille météorologique et de prévision saisonnière sont disponibles	Nombre de bulletins de veille météorologique et de prévision saisonnière produits et rendus disponibles	Bulletins de veille météorologique et de prévision saisonnière	MINEPDED MINEPIA MINADER	100 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
1.1.4. - Sensibiliser et former les groupes d'éleveurs, d'agriculteurs et la population locale sur les méthodes de traitement et de réutilisation des déchets agricoles, des déchets d'élevage et autres pour la fertilisation des parcelles	<p>-Des formations sur les méthodes d'intensification de la culture retenue ainsi que sur les techniques et méthodes appropriées en matière d'intensification des cultures et de traitement des déchets sont offertes</p> <p>-Des agriculteurs sont formés et sensibilisés sur les méthodes de traitement et de réutilisation des déchets</p>	<p>-Nombre de groupements d'agriculteurs et de pêcheurs identifiés et formés qui appliquent effectivement les mesures prescrites</p> <p>-Nombre de personnes formées sur la gestion des récoltes et des déchets agricoles</p>	Rapport des activités de sensibilisation et formation sur les méthodes de traitement et de réutilisation des déchets agricoles, des déchets d'élevage et autres pour la fertilisation des parcelles	<p>MINADER</p> <p>MINEPIA</p> <p>MINEPDED</p> <p>ONG et Organismes</p> <p>Autorités locales</p>	250 millions	2016-2020
1.1.5. Sensibiliser et former les pêcheurs et pisciculteurs sur les effets des changements climatiques et sur les normes de pêches et de pisciculture	Les pêcheurs et pisciculteurs réalisent leurs activités en respectant les normes et en appliquant les leçons apprises	<p>-Nombre de pêcheurs formés et sensibilisés</p> <p>-Nombre de pisciculteurs formés et sensibilisés</p>	Rapport des ateliers et activités de formation et de sensibilisation	<p>MINEPIA</p> <p>ONG et organismes</p>	150 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
1.1.6. Assurer la création des parcelles améliorées avec la participation des familles engagées dans le processus	-La production des familles participant au processus est améliorée	-Nombre de fermes pilotes et des fermes semencières créées -Production des familles ayant bénéficié des parcelles	Consultation des rapports d'activités du projet	MINEPAT MINADER ONG et Organismes Autorités locales	180 millions	2016-2020
1.1.7. Assurer le suivi-communication	Les informations relatives au projet sont collectées, traitées et diffusées	Nombre de rapports produits	Consultation des rapports de suivi	MINEPDED	70 millions	2016-2020
Volet 1.2 : Communiquer sur les bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques						
1.2.1. Sensibiliser les populations sur les pratiques de protection et de conservation de la forêt	Les populations sont sensibilisées sur les pratiques de protection et de conservation de la forêt	Nombre de personnes sensibilisées	Rapport des ateliers et d'activités de sensibilisation	MINEFOF MINEPDED	100 millions	2016-2020
1.2.2. Sensibiliser, structurer et mettre en place des communautés de gestion des points d'eau	Des communautés de gestion des points d'eau sont créées et sensibilisés	Nombre de communautés de gestion des points d'eau sont créés et sensibilisés	PV de création de communautés de gestion des points d'eau	MINEPIA ONG et organismes Autorités locales	140 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
1.2.3. Sensibiliser les populations sur l'importance de l'utilisation des énergies renouvelables et des technologies d'économie d'énergie	<p>-Les populations sont sensibilisées sur les énergies renouvelables et des technologies d'économie d'énergie</p> <p>-Des foyers améliorés sont fabriqués et distribués</p>	<p>Nombre de personne utilisant des technologies de réduction de la consommation de l'énergie électrique</p> <p>-Nombre de foyers améliorés fabriqués</p> <p>- Nombre de foyers améliorés distribués</p>	<p>Rapport des activités de sensibilisation des populations sur les énergies renouvelables et des technologies d'économie d'énergie</p> <p>-Fiche de décharge des foyers améliorés distribués</p>	<p>MINEE</p> <p>MINEPDED</p>	200 millions	2016-2020
1.2.4. Sensibiliser les populations au respect des normes et prescriptions de construction	Les populations sont sensibilisées sur le respect des normes et prescriptions de construction	Nombre de personnes sensibilisées sur les respects des normes et prescriptions de construction	Rapport des activités de sensibilisation des populations aux respects des normes et prescriptions de construction	<p>MINTP</p> <p>MINEPDED</p> <p>ONG et organismes</p> <p>Communes</p>	120 millions	2016-2020
1.2.5. Vulgariser et renforcer les capacités de tous les acteurs pour une application effective des textes sur la gestion des déchets et l'adoption des bonnes pratiques	Les capacités de tous les acteurs sont renforcées pour une application effective des textes sur la gestion des déchets et l'adoption des bonnes pratiques	Nombre d'acteurs dont les capacités sont renforcées pour une application effective des textes sur la gestion des déchets et l'adoption des bonnes pratiques	Rapport des ateliers de renforcement des capacités des acteurs	<p>MINEPDED</p> <p>ONG et organismes</p>	120 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
1.2.6 Renforcer les capacités techniques, financières et organisationnelles des populations dans le traitement et la gestion des déchets sont renforcées en milieu rural et urbain	Réduction considérable de prolifération des déchets en milieu rural et urbain	Taux de réduction de la prolifération des déchets en milieu rural et urbain	Rapport des ateliers de renforcement des capacités techniques, financières et organisationnelles des populations	MINEPDED ONG et organismes	130 millions	2016-2020
1.2.7. Renforcer les capacités techniques, financières et organisationnelles des collectivités locales décentralisées dans le traitement et la gestion des déchets	Des systèmes efficaces de gestion des déchets sont mis en place au sein des CTD	Nombre de collectivités locales décentralisées dont les capacités sont renforcées dans le traitement et la gestion des déchets	Rapport des ateliers de renforcement des capacités techniques, financières et organisationnelles des collectivités locales	MINEPDED ONG et organismes	230 millions	2016-2020
Volet 1.3 : Réaliser des études spécifiques nécessaires à la réalisation harmonieuse du Programme						
1.3.1. Collecter et analyser les données sur la production des terrains de parcours, la production des semences fourragères, les épizooties	Les données sur la production des terrains de parcours, la production des semences fourragères, les épizooties sont collectées et analysées	Nombre d'indicateurs produits sur la production des terrains de parcours, la production des semences fourragères, les épizooties	Rapport de collecte et d'analyse des données sur la production des terrains de parcours, la production des semences	MINEPIA	120 millions	2016-2017

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
1.3.2. Identifier les espèces et déterminer des dynamiques spécifiques en période anormalement sèche/humide	<p>- les espèces spécifiques en période anormalement sèche/humide sont identifiées</p> <p>-Les dynamiques spécifiques en période anormalement sèche/humide sont identifiées</p>	<p>-Nombre d'espèces spécifiques en période anormalement sèche/humide identifiées</p> <p>-Les dynamiques spécifiques en période anormalement sèche/humide</p>	Rapport portant sur les espèces et déterminer des dynamiques spécifiques en période anormalement sèche/humide	MINEFOF	150 millions	2016-2018
1.3.3. Identifier, recenser et caractériser les pêcheurs au regard des techniques durables de pêche	Les pêcheurs qui appliquent les techniques non durables sont recensés	Nombre de pêcheurs identifiés et recensés	Base de données des pêcheurs identifiés et recensés	MINEPIA	60 millions	2016-2017
1.3.4. Sélectionner et diffuser les espèces fourragères adaptées	Les espèces fourragères adaptées sont sélectionnées et diffusées	Nombre d'espèces fourragères adaptées sélectionnées et diffusées	Rapport portant sur les espèces fourragères adaptées sélectionnées et diffusées	MINEPIA MINRESI	120 millions	2016-2017
1.3.5. Elaborer une typologie des dynamiques et des facteurs qui les impulsent	Une typologie des dynamiques et des facteurs qui les impulsent est élaborée	Typologie des dynamiques et des facteurs qui les impulsent	Rapport portant sur la typologie des dynamiques et des facteurs qui les impulsent	MINEFOF	70 millions	2016-2018
1.3.6. Identifier les sites propices	Les sites propices sont identifiés	Nombre de sites propices identifiés	Base de données des sites propices identifiés	MINEPIA	70 millions	2016-2017
1.3.7. Identifier des principaux parasites	Les principaux parasites sont identifiés	Nombre de principaux parasites identifiés	Base de données des principaux parasites identifiés	MINEPIA	90 millions	2016-2017

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
1.3.8. Identifier, recenser et caractériser les éleveurs au regard des techniques durables d'élevage	Les éleveurs qui appliquent les techniques non durables sont recensés	Nombre d'éleveurs identifiés et recensés	Base de données des éleveurs identifiés et recensés		60 millions	2016-2017
1.3.9. Faire une cartographie des pâturages et des couloirs de transhumances	Une cartographie des pâturages et des couloirs de transhumances est disponible	Cartographie des pâturages et des couloirs de transhumances	Document de cartographie des pâturages et des couloirs de transhumances	MINEPIA MINEPAT	90 millions	2016-2018
1.3.10. Sélectionner une zone d'intervention (bassin de production à forte vulnérabilité) et une spéculation agricole à améliorer	une zone d'intervention et une spéculation agricole à améliorer sont sélectionnées	-Une zone d'intervention identifiée -Une spéculation agricole à améliorer identifiée	Rapport de l'activité de sélection d'une zone d'intervention et d'une spéculation agricole à améliorer	MINADER	40 millions	2016-2020
1.3.11. Appuyer les stations piscicoles dans la collecte des données climatiques	Les stations piscicoles ont bénéficié d'appuis dans la collecte des données climatiques	-Nombre de stations piscicoles ayant bénéficié d'appuis dans la collecte des données climatiques -Nombre d'appuis apportés aux stations piscicoles en matière de collecte des données climatiques	Protocole signés avec les stations piscicoles dans le cadre de la collecte des données climatiques	MINEPIA	150 millions	2016-2019
1.3.12. Mettre à contribution les structures de recherches et de formation dans la sélection des variétés appropriées aux différentes contraintes des zones soudano-sahélienne	Les structures de recherches et de formation sont sollicitées pour la sélection des variétés appropriées aux différentes contraintes des zones soudano-sahélienne	Conventions signées avec les structures de recherches et de formation	Conventions signées avec les structures de recherches et de formation	MINADER MINRESI MINEPDED	100 millions	2016-2020
Volet 1.4 : Améliorer l'efficacité de la gestion de l'eau de boisson pour les animaux et pour les hommes						

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
1.4.1. Créer des points d'eau collectifs pour l'alimentation des animaux en eau pendant la saison sèche dans les sites ou espaces appropriés	Des points d'eau collectifs pour l'alimentation des animaux en eau pendant la saison sèche dans les sites ou espaces appropriés sont créés et fonctionnels	Nombre de points d'eau collectifs pour l'alimentation des animaux en eau pendant la saison sèche dans les sites ou espaces appropriés créés et fonctionnels	PV de réception des points d'eau créés	MINEPAT ONG et organismes	300 millions	2016-2019
1.4.2. Améliorer les stocks d'eau pour assurer un approvisionnement minimal en cas de sécheresse	Les stocks d'eau sont améliorés pour assurer un approvisionnement minimal en cas de sécheresse	Volume d'eau stocké pour assurer un approvisionnement minimal en cas de sécheresse	Rapport de l'activité de stockage d'eau	MINEE MINEPDED	200 millions	2016-2020
1.4.3. Améliorer l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement	L'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement est amélioré	-Taux d'accès équitable à de l'eau potable - Taux d'accès équitable aux services d'assainissement	Rapport de l'étude sur l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement	MINEE MINEPAT ONG et organismes	300 millions	2016-2020
1.4.4. Mobiliser les financements pour l'accès à une eau de qualité et en grande quantité	Les financements pour l'accès à une eau de qualité et en grande quantité sont mobilisés	Montant des fonds mobilisés	Conventions de financements signées Budget de l'Etat	MINEPAT MINFI MINEE Banques ONG et organismes	200 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
1.4.5. Promouvoir au sein des populations la mise sur pied des systèmes de collecte des eaux pluviales	Les populations locales utilisent des systèmes de collecte d'eaux de pluie	Nombre de personnes s'étant approprié des systèmes de collecte des eaux pluviales	Rapport des activités de promotion des systèmes de collecte des eaux pluviales	MINEE	40 millions	2016-2020
1.4.6. Réhabiliter et construire des ouvrages de rétention d'eau (biefs, mares et retenues) pour favoriser la recharge des nappes souterraines	Des ouvrages de rétention d'eau (biefs, mares et retenues) sont réhabilités ou construits pour favoriser la recharge des nappes souterraines	- Nombre d'ouvrages de rétention construits - Nombre d'ouvrages de rétention réhabilités	PV de réception des ouvrages de rétention d'eau réhabilités ou construits	MINEE MINEPAT	300 millions	2016-2020
Volet 1.5 : Améliorer la conservation et la protection des habitats naturels et des espèces sauvages						
1.5.1. Promouvoir la construction des logements sociaux et des matériaux locaux de construction adaptés aux changements climatiques	Les logements sociaux et des matériaux locaux sont adaptés aux changements climatiques	-Nombre de logement sociaux adaptés aux changements climatiques -Les matériaux locaux adaptés aux changements climatiques	Rapport d'audit environnemental des chantiers de construction des logements sociaux Rapport d'audit des matériaux de locaux vendus	MINTP MINCOMMERCE SIC MINEPDED	200 millions	2016-2020
Objectif spécifique 2 : Protéger et restaurer les écosystèmes						

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
2.1. Créer des parcs	Des parcs sont créés	Nombre de parcs créés	-Rapport de l'activité de de création des parcs -Photos des parcs	MINEPIA MINEPAT	100 millions	2016-2018
2.2. Régénérer des surfaces forestières	Des surfaces forestières sont régénérées	Superficie totale de surfaces forestières régénérées	Rapport de l'activité de régénération des surfaces forestières	MINEFOF MINEPDED	160 millions	2016-2018
2.3. Créer des étangs et des structures de productions hors sols	Des étangs et des structures de production hors sols sont créés	-Nombre d'étangs sols créés -Nombre des structures de productions hors sols créés	-PV de réception des étangs et des structures de productions hors sols créés	MINEPIA MINEPAT	150 millions	2016-2018
2.4. Construire et monter des fours de séchage de poissons (foyers améliorés) pour réduire les pertes après récoltes	Des fours de séchage de poissons sont construits ou montés	Nombre de fours de séchage de poissons montés ou construits	Photos des fours de séchage de poissons montés ou construits	MINEPIA MINEPAT	150 millions	2016-2018
2.5. Développer des techniques de gestion des déchets au niveau communautaire : compostage, recyclage, etc.	Des techniques de gestion des déchets sont développées au niveau communautaire	Techniques de gestion des déchets développées au niveau communautaire	Rapport de l'activité de développement des techniques de gestion des déchets au niveau communautaire	MINEPDED ONG et organismes	150 millions	2016-2018
2.6. Développer des techniques de gestion des déchets industriels et hospitaliers	Des techniques de gestion des déchets industriels et hospitaliers sont développées	Techniques de gestion des déchets des déchets industriels et hospitaliers développées	Rapport de l'activité de développement des techniques de gestion des déchets industriels et hospitaliers	MINEPDED MINSANTE ONG et organismes	150 millions	2016-2018
2.7. Renforcement du nombre de bacs de collecte des ordures organiques et inorganiques	Le nombre de bacs de collecte des ordures organiques et inorganiques est augmenté	Nombre de nouveaux bacs de collecte des ordures organiques et inorganiques mis en place	Rapport de l'activité de renforcement des bacs de collecte des ordures organiques et inorganiques	MINEPDED ONG et organismes	130 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
2.8. Recycler et/ou composter les déchets au niveau communautaire	Les déchets sont recyclés et/ou compostés au niveau communautaire	Volume des déchets recyclés et/ou compostés au niveau communautaire	Rapport de l'activité de recyclage et compostage des déchets au niveau communautaire	MINEPDED ONG et organismes	240 millions	2016-2020
2.9. Accompagner les entreprises dans le processus d'obtention des permis environnementaux de gestion des déchets	Des entreprises disposent d'un permis environnemental de gestion des déchets	Nombre d'entreprises disposant d'un permis environnemental de gestion des déchets	Liste des permis environnementaux de gestion des déchets dont disposent les entreprises	MINEPDED ONG et organismes	100 millions	2016-2017
2.10. Doter les stations existantes en équipements météorologiques permettant de suivre l'évolution du climat et son impact sur les terrains de parcours et sur le bétail	Les stations existantes disposent d'équipements météorologiques permettant de suivre l'évolution du climat et son impact sur les terrains de parcours et sur le bétail	Nombre d'équipements météorologiques permettant de suivre l'évolution du climat et son impact sur les terrains de parcours et sur le bétail octroyés aux stations	PV de réception des équipements météorologiques dont on a doté les stations existantes	MINEPAT MINEPIA	300 millions	2016-2018
2.11. Mettre en place des méthodes de conservation et des stocks de foin	-Des zones de stockage de foin sont créées -Des méthodes de conservation de foin sont développées	-Nombre de zones de stockage de foin créées -Nombre de méthodes de conservation de foin développées	-PV de réception des zones créées -Document portant sur les méthodes de conservation de foin développées	MINEPIA	80 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
2.12. Suivre par télédétection l'évolution des pâturages et des couloirs de transhumances	Un suivi par télédétection de l'évolution des pâturages et des couloirs de transhumances est effectué	Rapport de Suivi par de l'évolution des pâturages et des couloirs de transhumances	Rapport de Suivi par de l'évolution des pâturages et des couloirs de transhumance	MINEPIA	170 millions	2016-2020
2.13. Valoriser le potentiel hydroélectrique de la zone soudano-sahélienne	Le potentiel hydroélectrique de la zone soudano-sahélienne est valorisé	-Nombre de MW d'énergie hydroélectrique produite par des microcentrales -Nombre de MW d'énergie électrique produite par les sources énergies renouvelables	Rapport de l'activité de valorisation du potentiel hydroélectrique de la zone soudano-sahélienne	MINEE EDC	200 millions	2016-2019
2.14. Développer un mécanisme de prise en compte des effets des changements climatiques dans les contrats de concession du service public de distribution d'énergie électrique	Les effets des changements climatiques sont pris en compte dans les contrats de concession du service public de distribution d'énergie électrique	Nombre de contrats de concession prenant en compte les changements climatiques	Liste des contrats de concession prenant en compte les changements climatiques	MINEE	120 millions	2016-2020
2.15. Reboiser les espèces à haut rendement énergétique (Acacia, Neemier, etc.)	Les espèces à haut rendement énergétique sont reboisées	Nombre d'espèces à haut rendement énergétique reboisées	Rapport de l'activité de reboisement des espèces à haut rendement énergétique	MINFOF MINEPDED	150 millions	2016-2020
Objectif spécifique 3 : Promouvoir la gestion urbaine durable et résiliente aux changements climatiques						
Volet 3.1 : Renforcer les capacités des exécutifs communaux des grandes villes dans la gestion des déchets et l'assainissement						

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
3.1.1. Actualiser les SDAU et les documents de planification urbaine en tenant compte les effets du changement climatique	Les SDAU et les documents de planification urbaine sont actualisés avec prise en compte des effets du changement climatique	Nombre de documents de planification urbaine tenant compte des changements climatiques élaborés	SDAU et les documents de planification urbaine	MINEPAT MINEPDED Communes	250 millions	2016-2018
3.1.2. Actualiser les référentiels techniques des ouvrages d'assainissement en tenant compte les effets du changement climatique	Les référentiels techniques sont actualisés avec prise en compte des effets du changement climatique	Nombre de référentiels techniques révisés tenant compte des changements climatiques	Référentiels techniques des ouvrages d'assainissement	MINTP MINEPDED MINDUH	120 millions	2016-2018
3.1.3. Élaborer un plan d'affectation des terres au niveau de la Région	Un plan d'affectation des terres est élaboré et diffusé	Un plan d'affectation des terres élaboré et diffusé	Rapport portant sur plan d'affectation des terres	MINDUH MINEPAT	240 millions	2016-2017
3.1.4. Réviser les dispositions réglementaires en vue d'améliorer l'implication des différents acteurs dans la gouvernance foncière	Les dispositions réglementaires sont révisées en vue d'améliorer l'implication des différents acteurs dans la gouvernance foncière	Nombre de dispositions réglementaires révisées en vue d'améliorer l'implication des différents acteurs dans la gouvernance foncière	Documents des dispositions réglementaires	MINDUH PNDP MINAS ONG et organismes Communes	130 millions	2016-2018
3.1.5. Élaborer les plans d'action d'adaptation aux changements climatiques pour les zones urbaines, en particulier celles plus exposées aux risques climatiques (Garoua et Maroua) et les intégrer aux plans de développement locaux	Les plans d'action d'adaptation aux changements climatiques pour les zones urbaines sont élaborés et intégrés dans les plans de développement locaux	-Les plans d'action d'adaptation aux changements climatiques pour les zones urbaines -Nombre de plans de développement locaux intégrant ces plans d'action d'adaptation aux changements climatiques	Les plans de développement locaux	MINEPAT PNDP MINEPDED ONG et organismes Communes	160 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
Volet 3.2 : Sensibiliser les populations sur les risques de santé liés aux changements climatiques et leurs conséquences afin de réduire l'exposition des bénéficiaires						
3.2.1. Intensifier les campagnes de sensibilisation et d'information des populations sur des maladies liées à la variabilité et au changement climatique	Les campagnes de sensibilisation et d'information des populations sur des maladies liées à la variabilité et au changement climatique sont intensifiées	Nombre de campagnes de sensibilisation et d'information des populations sur des maladies liées à la variabilité et au changement climatique	Rapport de l'activité de sensibilisation et d'information des populations	MINSANTE	140 millions	2016-2020
3.2.2. Renforcer les systèmes d'information sur les migrations vectorielles (paludisme, typhoïde, méningite, etc.)	Les systèmes d'information sur les migrations vectorielles sont renforcés	-Nombre de personnes vaccinées contre les migrations vectorielles -Médicaments et matériels distribués (médicaments de base, MILDA, etc.)	Rapport périodique de mise en œuvre des activités du MINSANTE	MINSANTE ONG et organismes	140 millions	2016-2020
3.2.3. Promouvoir au sein des populations l'hygiène et l'assainissement de l'habitat et de l'environnement	Les populations sont sensibilisées sur l'hygiène et l'assainissement de l'habitat et de l'environnement	Nombre de personnes sensibilisées sur l'hygiène et l'assainissement de l'habitat et de l'environnement	Rapport des activités de promotion de l'hygiène et l'assainissement de l'habitat et de	MINEPDED MINSANTE MINDUH	130 millions	2016-2020
Objectif spécifique 4 : Renforcer les capacités de résilience des communautés face aux événements extrêmes						
4.1. Sensibiliser les populations vulnérables aux changements climatiques et à leur propre vulnérabilité, et les former pour agir en cas de catastrophes / événements extrêmes	Les populations vulnérables aux changements climatiques et à leur propre vulnérabilité sont sensibilisées et formées pour agir en cas de catastrophes / événements extrêmes	Taux de sensibilisation des couches vulnérables	Rapport de l'activité de sensibilisation et de formation des personnes vulnérables aux changements climatiques et à leur propre vulnérabilité	MINEPDED MINAS MINPROF ONG et organismes Communes	130 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
4.2. Adapter les services publics y compris la construction des écoles et des hôpitaux aux effets des aléas climatiques courants (orages, excès et vagues de chaleur, inondations, sécheresse etc.)	Les services publics y compris la construction des écoles et des hôpitaux sont adaptés aux effets des aléas climatiques courants	Taux d'adaptation des services publics aux effets des aléas climatiques courants	Rapport de l'activité	MINEPDED MINTP MINSANTE MINEDUB MINSEC MINESUP	80 millions	2016-2020
4.3. Élaborer un plan spécifique de soutien aux peuples autochtones en cas de catastrophe	Un plan spécifique de soutien aux peuples autochtones en cas de catastrophe est élaboré	Plan spécifique de soutien aux peuples autochtones en cas de catastrophe	Plan spécifique de soutien aux peuples autochtones en cas de catastrophe	MINAS MINPROF MINEPAT ONG et organismes Communes	250 millions	2016-2018
4.4. Opérationnaliser le fond de solidarité nationale d'appui aux sinistrés lors des catastrophes climatiques	Le fond de solidarité nationale d'appui aux sinistrés lors des catastrophes climatiques est opérationnel	Fond de solidarité nationale d'appui aux sinistrés lors des catastrophes climatiques	PV d'opérationnalisation du fond de solidarité nationale d'appui aux sinistrés lors des catastrophes	MINAS MINEPAT	500 millions	2016-2018
4.5. Mettre en place un dispositif de réinsertion sociale des sinistrés	Un dispositif de réinsertion sociale des sinistrés est mis en place	Dispositif de réinsertion sociale des sinistrés	Document d'existence du dispositif de réinsertion sociale des sinistrés	MINAS MINPROF ONG et organismes	250 millions	2016-2020

PROGRAMME DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES POPULATIONS ET DES ECOSYSTEMES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES ZONES COTIERES A PLUVIOMETRIE MONOMODALE DU CAMEROUN

Objectif général : Réduire la vulnérabilité aux changements climatiques de la population dans les zones côtières à pluviométrie monomodale du Cameroun

Objectifs généraux

1. Promouvoir les approches d'adaptation aux changements climatiques par l'entrepreneuriat et le renforcement des chaînes de valeur dans la pêche artisanale et l'agriculture familiale
2. Assurer la protection et la restauration des mangroves
3. Lutter contre l'érosion côtière
4. Promouvoir la gestion urbaine durable et résiliente aux changements climatiques, y compris la gestion efficace de l'eau en zones côtières
5. Assurer la promotion de l'application des lois et règlements sur le foncier côtier
6. Renforcer les capacités de résilience des communautés face aux événements extrêmes

RESPONSABLE : MINEPDED

PARTENAIRES : MINFOF ; MINEPAT MINEPIA ; MINADER ; ONG et organismes ; MINRESI ; PNDP ; Communes ; MINESUP ; MINEE ; MINSEC

Objectif spécifique 1 : Promouvoir les approches d'adaptation aux changements climatiques par l'entrepreneuriat et le renforcement des chaînes de valeur dans la pêche artisanale et l'agriculture familiale

1.1 Recenser les stratégies endogènes d'adaptation aux changements climatiques et identifier les métiers et activités économiques innovantes y relatif	Les stratégies endogènes d'adaptation aux changements climatiques et les métiers sont identifiées	Nombre de stratégie identifiée	Rapport du recensement des stratégies d'adaptation aux changements climatiques	MINEPDED MINPMEESA ONG CTD	150 millions	2016-2020
1.2 Réaliser une étude de marché des biens et services relevant des stratégies d'adaptation aux changements climatiques (potentiel de marché)	Les marché potentiel des biens et services relevant des stratégies d'adaptation aux changements climatiques sont connus	Niveau d'offre et de demande des services relevant des stratégies d'adaptation aux changements climatiques	Rapport d'étude de marché	MINEPDED CTD MINPMEESA	150 millions	2016-2020
1.3 Renforcer les capacités des structures de formation et d'encadrement en vue du développement des compétences entrepreneuriales des populations locales	Les populations locales ont des compétences entrepreneuriales améliorées	Nombre de personnes ayant bénéficiés du renforcement des capacités	Rapport des activités de renforcement des capacités Listes de participants	MINEPDED MINPMEESA	200 millions	2016-2020
1.4 Soutenir/développer des partenariats multi acteurs pour le renforcement des chaînes de valeurs productives	Des partenariats multi acteurs sont établis pour le renforcement des chaînes de valeurs productives	Nombre de partenariat signés	Documents d'accord de partenariat	MINEPDED MINPMEESA	300 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
Objectif spécifique 2 : Assurer la protection et la restauration des mangroves						
2.1. Sensibiliser les populations sur la protection des mangroves	Les populations sont sensibilisées sur la protection des mangroves	Taux de sensibilisation sur la protection des mangroves	Rapport de l'activité	MINFOF, MINEPDED, MINDUH MINEPAT	200 millions	2016-2020
2.2. Promouvoir les foyer et fumoirs améliorés pour lutter contre les prélèvements de bois de mangroves	Les foyers et fumoirs améliorés sont fabriqués et distribués	Nombre de foyers et fumoirs améliorés fabriqués et distribués	Rapport de l'activité	MINFOF, MINEPDED, MINEPAT	250 millions	2016-2019
2.3. Restaurer la mangrove	Les mangroves sont restaurées	Superficie de mangroves restaurées	Rapport de l'activité	MINFOF, MINEPDED, MINEPAT	400 millions	2016-2020
2.4. Accroître l'accessibilité des prévisions saisonnières et les informations du système d'alerte	Des bulletins de veille météorologique et de prévision saisonnière sont disponibles	Nombre de bulletins de veille météorologique et de prévision saisonnière produits et rendus disponibles	Bulletins de veille météorologique et de prévision saisonnière	MINEPDED MINEPIA MINADER	120 millions	2016-2020
2.5. Sensibiliser et former les pêcheurs et pisciculteurs sur les effets des changements climatiques et sur les normes de pêche et de pisciculture	Les pêcheurs et pisciculteurs sont sensibilisés et formés	-Nombre de pêcheurs formés et sensibilisés -Nombre de pisciculteurs formés et sensibilisés	Rapport des ateliers et activités de formation et de sensibilisation	MINEPIA ONG et organismes	200 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
2.6. Mettre à contribution les structures de recherches et de formation dans la sélection des variétés appropriées aux différentes contraintes de la zone côtière	Les structures de recherches et de formation sont sollicitées pour la sélection des variétés appropriées aux différentes contraintes de la zone côtière	Conventions signées avec les structures de recherches et de formation	Conventions signées avec les structures de recherches et de formation	MINADER MINRESI MINEPDED	80 millions	2016-2020
2.7. Assurer le suivi-évaluation et la communication	Les rapports sur la situation de départ de productions et la situation dans un cadre amélioré sont produits	Rapports sur la situation de départ de productions et la situation dans un cadre amélioré	Rapports sur la situation de départ de productions et la situation dans un cadre amélioré	MINEPDED	80 millions	2016-2020
Objectif spécifique 3 : Lutter contre l'érosion côtière						
3.1 Promouvoir les techniques de protection du trait de côte à moindre coût	Les techniques de protection du trait de côte à moindre coût sont promues	Longueur du trait de côte protégé contre l'érosion	Rapport de l'activité	MINEPAT MINEPDED	90 millions	2016-2020
3.1. Sensibiliser les populations sur les pratiques de protection et de conservation de la côte	Les populations sont sensibilisées sur les pratiques de protection et de conservation de la côte	Nombre de personnes sensibilisées	Rapport des ateliers et activités de sensibilisation	MINEPDED	120 millions	2016-2020
3.3. Sensibiliser les populations aux respects des normes et prescriptions de construction	Les populations sont sensibilisées sur les respects des normes et prescriptions de construction	Nombre de personnes sensibilisées sur les respects des normes et prescriptions de construction	Rapport des activités de sensibilisation des populations aux respects des normes et prescriptions de construction	MINTP MINEPDED ONG et organismes Communes	100 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
3.4. Élaborer les plans d'action d'adaptation aux changements climatiques pour les zones urbaines, en particulier celles plus exposées aux risques climatiques (Douala) et les intégrer aux plans de développement locaux	Les plans d'action d'adaptation aux changements climatiques pour les zones urbaines sont élaborés et intégrés dans les plans de développement locaux	-Les plans d'action d'adaptation aux changements climatiques pour les zones urbaines -Nombre de plans de développement locaux intégrant ces plans d'action d'adaptation aux changements climatiques	Les plans de développement locaux	MINEPAT PNDP MINEPDED ONG et organismes Communes	240 millions	2016-2020
Objectif spécifique 4 : Promouvoir la gestion urbaine durable et résiliente aux changements climatiques, y compris la gestion efficace de l'eau en zones côtières						
4.1 Réaliser un état des lieux de la gestion des déchets dans les communautés et communes côtières du Cameroun	Les bonnes et mauvaises pratiques de gestion des déchets dans les communautés et communes côtières sont identifiées et des mesures de corrections et/ou d'amélioration sont proposées	Nombre de proposition à implémenter	Rapport de 'état des lieux	MINEPDED CTD	300 millions	
4.2 Renforcer les capacités techniques, financières et organisationnelles des communautés urbaines côtières dans le traitement et la gestion des déchets	Les capacités techniques, financières et organisationnelles des collectivités locales décentralisées dans le traitement et la gestion des déchets sont renforcées	Nombre de collectivités locales décentralisées dont les capacités sont renforcées dans le traitement et la gestion des déchets	Rapport des ateliers de renforcement des capacités techniques, financières et organisationnelles des collectivités locales décentralisées dans le traitement et la gestion des déchets	MINEPDED ONG et organismes	200 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
4.3 Mettre un dispositif d'accompagnement durable des communes urbaines côtières dans la gestion des déchets	Réduction considérable de la prolifération des déchets dans les communes urbaines côtière	Taux de réduction de la prolifération des déchets	Rapports des services environnementaux des communes côtières	MINEPDED CTD	350 millions	2016-2020
4.4 Appui aux ONG de développement et associations endogènes en matière gestion intégrée des ressources en eau	Les associations endogènes et ONG de développement locales gèrent de manière efficace et durable les ressources en eau	Réduction de la présence des eaux usées dans les voiries	Rapports des services environnementaux des communes côtières	MINEPDED CTD ONG	200 millions	2016-2020
Objectif spécifique 5 : Assurer la promotion de l'application des lois et règlements sur le foncier côtier						
5.1. Assurer l'application de la réglementation en vigueur (études d'impact, loi foncière, loi sur l'eau).	La réglementation en vigueur est appliquée	-Proportion de la zone côtière règlementée au plan de l'occupation et de l'utilisation des sols -Nombre de permis de bâtir octroyé dans la zone côtière	Rapport de l'activité	MINEPDED MINEPAT MINEE	180 millions	2016-2020
Objectif spécifique 6 : Renforcer les capacités de résilience des communautés face aux événements extrêmes						
6.1. Sensibiliser les populations vulnérables aux changements climatiques et à leur propre vulnérabilité, et les former pour agir en cas de catastrophes / événements extrêmes	Les populations vulnérables aux changements climatiques et à leur propre vulnérabilité sont sensibilisées et formées pour agir en cas de catastrophes / événements extrêmes	Taux de sensibilisation des couches vulnérables	Rapport de l'activité de sensibilisation et de formation des personnes vulnérables aux changements climatiques et à leur propre vulnérabilité	MINEPDED MINAS MINPROF ONG et organismes Communes	120 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsables/Partenaires	Coûts	Années
6.2. Adapter les services publics y compris la construction des écoles et des hôpitaux aux effets des aléas climatiques courants (orages, excès et vagues de chaleur, inondations, sécheresse etc.)	Les services publics y compris la construction des écoles et des hôpitaux sont adaptés aux effets des aléas climatiques courants	Taux d'adaptation des services publics aux effets des aléas climatiques courants	Rapport de l'activité	MINEPDED MINTP MINSANTE MINEDUB MINSEC MINESUP	120 millions	2016-2020
6.3. Élaborer un plan spécifique de soutien aux peuples autochtones en cas de catastrophe	Un plan spécifique de soutien aux peuples autochtones en cas de catastrophe est élaboré	Plan spécifique de soutien aux peuples autochtones en cas de catastrophe	Plan spécifique de soutien aux peuples autochtones en cas de catastrophe	MINAS MINPROF MINEPAT ONG et organismes Communes	200 millions	2016-2018
6.4. Opérationnaliser le Fonds local de solidarité et d'appui aux sinistrés lors des catastrophes climatiques	Le fond de solidarité nationale d'appui aux sinistrés lors des catastrophes climatiques est opérationnel	Fond de solidarité nationale d'appui aux sinistrés lors des catastrophes climatiques	PV d'opérationnalisation du fond de solidarité nationale d'appui aux sinistrés lors des catastrophes climatiques	MINAS MINEPAT	400 millions	2016-2018
6.5. Mettre en place un dispositif de réinsertion sociale des sinistrés	Un dispositif de réinsertion sociale des sinistrés est mis en place	Dispositif de réinsertion sociale des sinistrés	Document certifiant l'existence du dispositif de réinsertion sociale des sinistrés	MINAS MINPROF ONG et organismes	200 millions	2016-2020
6.6. appuyer les ONG de promotion de la construction de drains et de digues de protection	Des drains et des digues de protection sont construits	Nombre de drains et de digues de protection construits	PV de réception des drains et de digues de protection construits	MINEPAT MINEPDED	200 millions	2016-2020

PROGRAMME DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES PERSONNES ET DES ECOSYSTEMES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES SECTEURS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT AU CAMEROUN

Objectif général : Réduire la vulnérabilité aux changements climatiques de la population dans les secteurs stratégiques de développement

Objectifs spécifiques:

1. Améliorer la résilience de l'agriculture aux changements climatiques dans les principaux bassins de production
2. Améliorer la résilience des secteurs de l'eau, de l'énergie et de l'assainissement aux changements climatiques
3. Améliorer la résilience du secteur du développement urbain aux changements climatiques

RESPONSABLE : MINEPDED

PARTENAIRES : MINEFOF ; INS ; MINEPAT MINEPIA ; MINADER ; ONG et organismes ; MINRESI ; PNDP ; Communes ; MINESUP ; MINEE ; MINSEC ; CFC

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsable s/Partenaires	Coûts	Années
Objectif spécifique 1 : Améliorer la résilience de l'agriculture aux changements climatiques dans les principaux bassins de production						
Volet 1.1 : Développement d'une agriculture intégrée et résiliente face aux effets des changements climatiques						
1.1.1. Développer les filières agricoles porteuses face aux effets des changements climatiques	Les spéculations les plus appréciées sont identifiées	-La liste des spéculations les plus appréciées disponible	Liste des spéculations les plus appréciées	MINADER	200 millions	2016-2020
1.1.2. Sélectionner une zone d'intervention (bassin de production à forte vulnérabilité) et une spéculation agricole à améliorer comme bonnes pratiques face aux effets des changements climatiques	une zone d'intervention et une spéculation agricole à améliorer sont sélectionnées et développée	-Une zone d'intervention identifiée -Une spéculation agricole à améliorer identifiée	Rapport de l'activité de sélection d'une zone d'intervention et d'une spéculation agricole à améliorer	MINADER	200 millions	2016-2020
1.1.3. Rendre accessible les prévisions saisonnières et les informations du système d'alerte	Des bulletins de veille météorologique et de prévision saisonnière sont disponibles	Nombre de bulletins de veille météorologique et de prévision saisonnière produits et rendus disponibles	Bulletins de veille météorologique et de prévision saisonnière	MINEPDED MINADER	100 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsable s/Partenaires	Coûts	Années
1.1.4. - Sensibiliser et former sur les méthodes de traitement et de réutilisation des déchets agricoles, des déchets d'élevage et autres pour la fertilisation des parcelles	<p>-Des formations sur les méthodes d'intensification de la culture retenue ainsi que sur les techniques et méthodes appropriées en matière d'intensification des cultures et de traitement des déchets sont offertes</p> <p>-Des agriculteurs sont formés et sensibilisés sur les méthodes de traitement et de réutilisation des déchets agricoles, des déchets d'élevage et autres pour la fertilisation des parcelles</p>	<p>-Nombre de groupements d'agriculteurs identifiés et formés qui appliquent effectivement les mesures prescrites</p> <p>-Nombre de personnes formées sur la gestion des récoltes et des déchets agricoles</p>	Rapport des activités de sensibilisation et formation sur les méthodes de traitement et de réutilisation des déchets agricoles, des déchets d'élevage et autres pour la fertilisation des parcelles	MINADER MINEPDED	100 millions	2016-2020
1.1.5. Soutenir la mise en place effective des parcelles améliorées avec les familles engagées dans le processus	-Des formations sur les méthodes d'intensification de la culture retenue ainsi que sur les techniques et méthodes appropriés en matière d'intensification des cultures et de traitement des déchets sont offertes	-Nombre de fermes pilotes et des fermes semencières créées	Nombre de personnels ayant reçu une copie du DSCE	MINEPAT MINADER ONG et Organismes Autorités locales	40 millions	2016-2020
1.1.6. Assurer le suivi-évaluation et la communication	Les rapports sur la situation de départ de productions et la situation dans un cadre amélioré sont produits	Rapports sur la situation de départ de productions et la situation dans un cadre amélioré	Rapports sur la situation de départ de productions et la situation dans un cadre amélioré	MINEPDED	70 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsable s/Partenaires	Coûts	Années
1.1.7. Mettre à contribution la FASA, l'IRAD et autres structures de recherches et de formation dans la sélection des variétés appropriées aux différentes contraintes des zones agro écologiques	La FASA, l'IRAD et autres structures de recherches et de formation sont sollicitées pour la sélection des variétés appropriées aux différentes contraintes des zones agro écologiques	Conventions signées avec la FASA, l'IRAD et autres structures de recherches et de formation	Conventions signées avec la FASA, l'IRAD et autres structures de recherches et de formation	MINADER MINRESI MINEPDED	100 millions	2016-2020
1.1.8. Développer des sites pilotes et centres d'expérimentation et de diffusion/vulgarisation des résultats de recherche	Des sites pilotes et centres d'expérimentation et de diffusion/vulgarisation des résultats de recherche sont mis sur pied	Nombre de sites pilotes et centres d'expérimentation et de diffusion/vulgarisation des résultats de recherche créés	-Rapport de l'activité -Photos des sites pilotes et centres d'expérimentation et de diffusion/vulgarisation des résultats de recherche créés	MINADER MINRESI MINEPDED	300 millions	2016-2017
1.1.9. Faire un zonage du territoire	Des plans de zonage du territoire sont élaborés	Nombre de plans de zonage fonctionnels	Document de plans de zonage développés	MINEPAT MINATD	230 millions	2016-2017
Volet 1.2 : Réduction de la vulnérabilité de l'élevage aux effets des changements climatiques						
1.2.1. Doter les stations existantes en équipements météorologiques permettant de suivre l'évolution du climat et son impact sur les terrains de parcours et sur le bétail	Les stations existantes disposent d'équipements météorologiques permettant de suivre l'évolution du climat et son impact sur les terrains de parcours et sur le bétail	Nombre d'équipements météorologiques permettant de suivre l'évolution du climat et son impact sur les terrains de parcours et sur le bétail octroyés aux stations	PV de réception des équipements météorologiques dont on a doté les stations existantes	MINEPAT MINEPIA	280 millions	2016-2018

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsable s/Partenaires	Coûts	Années
1.2.2. Collecter et analyser les données sur la production des terrains de parcours, la production des semences fourragères, les épizooties	Les données sur la production des terrains de parcours, la production des semences fourragères, les épizooties sont collectées et analysées	Nombre d'indicateurs produits sur la production des terrains de parcours, la production des semences fourragères, les épizooties	Rapport de collecte et d'analyse des données sur la production des terrains de parcours, la production des semences fourragères, les épizooties	MINEPIA	140 millions	2016-2017
1.2.3. Soutenir la création des points d'eau collectifs pour l'alimentation des animaux en eau pendant la saison sèche dans les sites ou espaces appropriés	Des points d'eau collectifs pour l'alimentation des animaux en eau pendant la saison sèche dans les sites ou espaces appropriés sont créés et fonctionnels	Nombre de points d'eau collectifs pour l'alimentation des animaux en eau pendant la saison sèche dans les sites ou espaces appropriés créés et fonctionnels	PV de réception des points d'eau créés	MINEPAT ONG et organismes	150 millions	2016-2019
1.2.4. Sensibiliser, structurer et mettre en place des communautés de gestion des points d'eau	Des communautés de gestion des points d'eau sont créées et sensibilisées	Nombre de communautés de gestion des points d'eau sont créés et sensibilisés	PV de création de communautés de gestion des points d'eau	MINEPIA ONG et organismes	120 millions	2016-2020
1.2.5. Mettre en place des méthodes de conservation et des stocks de foin	-Des zones de stockage de foin sont créées -Des méthodes de conservation de foin sont développées	-Nombre de zones de stockage de foin créées -Nombre de méthodes de conservation de foin développées	-PV de réception des zones créées -Document portant sur les méthodes de conservation de foin développées	MINEPIA	80 millions	2016-2020
1.2.6. Faire un zonage du territoire	Des plans de zonage du territoire sont élaborés	Nombre de plans de zonage fonctionnels	Document de plans de zonage développés	MINEPAT	100 millions	2016-2018
1.2.7. Faire une cartographie des pâturages et des couloirs de transhumances	Une cartographie des pâturages et des couloirs de transhumances est disponible	Cartographie des pâturages et des couloirs de transhumances	Document de cartographie des pâturages et des couloirs de transhumances	MINEPIA MINEPAT	130 millions	2016-2018

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsable s/Partenaires	Coûts	Années
1.2.8. Suivre par télédétection l'évolution des pâturages et des couloirs de transhumances	Un suivi par télédétection de l'évolution des pâturages et des couloirs de transhumances est effectué	Rapport de Suivi par de l'évolution des pâturages et des couloirs de transhumances	Rapport de Suivi par de l'évolution des pâturages et des couloirs de transhumance	MINEPIA	120 millions	2016-2020
1.2.9. Sélectionner et diffuser les espèces fourragères adaptées	Les espèces fourragères adaptées sont sélectionnées et diffusées	Nombre d'espèces fourragères adaptées sélectionnées et diffusées	Rapport portant sur les espèces fourragères adaptées sélectionnées et diffusées	MINEPIA MINRESI	120 millions	2016-2017
1.2.10. Élaborer un plan d'affectation des terres	Un plan d'affectation des terres est élaboré et diffusé	Un plan d'affectation des terres élaboré et diffusé	Rapport portant sur plan d'affectation des terres	MINEPIA MINEPAT	120 millions	2016-2017
1.2.11. Identifier et recenser des éleveurs et groupements d'éleveurs à accompagner en élevage résiliente au changement climatique	Les éleveurs sont identifiés et recensés	Nombre d'éleveurs identifiés et recensés	Base de données des éleveurs identifiés et recensés		120 millions	2016-2017
1.2.12. Sensibiliser et former les éleveurs et groupements d'éleveurs	Les éleveurs et groupements d'éleveurs sont sensibilisés et formés	-Nombre d'éleveurs formés et sensibilisés		MINEPIA ONG et organismes	200 millions	2016-2020
1.2.13. Mettre en place des comités locaux de gestion	Des comités locaux de gestion sont mis en place	Nombre de comités locaux de gestion créés	PV de création des comités locaux de gestion	MINEPIA	100 millions	2016-2017
Volet 1.3 : Réduction des effets des changements climatiques sur le secteur halieutique						
1.3.1. Appuyer les stations piscicoles dans la collecte des données climatiques	Les stations piscicoles ont bénéficié d'appuis dans la collecte des données climatiques	-Nombre de stations piscicoles ayant bénéficié d'appuis dans la collecte des données climatiques	Protocole signés avec les stations piscicoles dans le cadre de la collecte des données climatiques	MINEPIA	130 millions	2016-2019

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsable s/Partenaires	Coûts	Années
1.3.2. Identifier et recenser des pêcheurs et groupements de pêcheurs à accompagner en pêche résiliente au changement climatique	Les pêcheurs sont identifiés et recensés	Nombre de pêcheurs identifiés et recensés	Base de données des pêcheurs identifiés et recensés	MINEPIA	120 millions	2016-2017
1.3.3. Sensibiliser et former les pêcheurs et pisciculteurs sur les effets des changements climatiques et sur les normes	Les pêcheurs et pisciculteurs sont sensibilisés et formés	-Nombre de pêcheurs formés et sensibilisés	Rapport des ateliers et activités de formation et de sensibilisation	MINEPIA ONG et organismes	200 millions	2016-2020
1.3.4. Identifier les sites propices	Les sites propices sont identifiés	Nombre de sites propices identifiés	Base de données des sites propices identifiés	MINEPIA	40 millions	2016-2017
1.3.5. Accompagner la création des étangs et des structures de productions hors sols	Des étangs et des structures de production hors sols sont créés	-Nombre d'étangs sols créés -Nombre des structures de productions hors sols créés	-PV de réception des étangs et des structures de productions hors sols créés	MINEPIA MINEPAT	150 millions	2016-2018
1.3.6. Accompagner la construction et montage de fours de séchage de poissons (foyers améliorés) pour réduire les pertes après récoltes	Des fours de séchage de poissons sont construits ou montés	Nombre de fours de séchage de poissons montés ou construits	Photos des fours de séchage de poissons montés ou construits	MINEPIA MINEPAT	130 millions	2016-2018
Volet 1.4 : Réduction de la vulnérabilité des forêts aux changements climatiques au Cameroun						
1.4.1. Identifier les espèces et déterminer des dynamiques spécifiques en période anormalement sèche/humide	- les espèces spécifiques en période anormalement sèche/humide sont identifiées -Les dynamiques spécifiques en période anormalement sèche/humide sont identifiées	-Nombre d'espèces spécifiques en période anormalement sèche/humide identifiées -Les dynamiques spécifiques en période anormalement sèche/humide	Rapport portant sur les espèces et déterminer des dynamiques spécifiques en période anormalement sèche/humide	MINEFOF	120 millions	2016-2018

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsable s/Partenaires	Coûts	Années
1.4.2. Elaborer une typologie des dynamiques et des facteurs qui les impulsent	Une typologie des dynamiques et des facteurs qui les impulsent est élaborée	Typologie des dynamiques et des facteurs qui les impulsent	Rapport portant sur la typologie des dynamiques et des facteurs qui les impulsent	MINEFOF	70 millions	2016-2018
1.4.3. Développer des modèles de transformation des grumes in situ pour leur donner une valeur ajoutée	Les grumes in situ sont transformées	Volume de grumes in situ transformées	Rapport portant sur l'activité de transformation des grumes in situ	MINFOF	130 millions	2016-2018
1.4.4. Mettre en œuvre la stratégie nationale de contrôle forestier et faunique	La stratégie nationale de contrôle forestier et faunique est mise en place	Stratégie nationale de contrôle forestier et faunique	Rapport d'élaboration de la stratégie nationale de contrôle forestier et faunique	MINEFOF	140 millions	2016-2017
1.4.5. Identifier les principaux parasites	Les principaux parasites sont identifiés	Nombre de principaux parasites identifiés	Base de données des principaux parasites identifiés	MINEPIA	80 millions	2016-2017
1.4.6. Sensibiliser les populations sur les pratiques de protection et de conservation de la forêt	Les populations sont sensibilisées sur les pratiques de protection et de conservation de la forêt	Nombre de personnes sensibilisées	Rapport des ateliers et activités de sensibilisation	MINEFOF MINEPDED	200 millions	2016-2020
1.4.7. Régénérer des surfaces forestières	Des surfaces forestières sont régénérées	Superficie totale de surfaces forestières régénérées	Rapport de l'activité de régénération des surfaces forestières	MINEFOF MINEPDED	600 millions	2016-2018

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsable s/Partenaires	Coûts	Années
Objectif spécifique 2 : Résilience des secteurs de l'eau, de l'énergie et de l'assainissement aux changements climatiques dans la zone forestière, la zone des hauts plateaux et la zone des hautes savanes guinéennes						
Volet 2.1 : Changements climatiques et gestion intégrée de déchets						
2.1.1. Vulgariser et renforcer les capacités de tous les acteurs pour une application effective des textes sur la gestion des déchets et l'adoption des bonnes pratiques	Les capacités de tous les acteurs sont renforcées pour une application effective des textes sur la gestion des déchets et l'adoption des bonnes pratiques	Nombre d'acteurs dont les capacités sont renforcées pour une application effective des textes sur la gestion des déchets et l'adoption des bonnes pratiques	Rapport des ateliers de renforcement des capacités des acteurs pour une application effective des textes sur la gestion des déchets et l'adoption des bonnes pratiques	MINEPDED ONG et organismes	120 millions	2016-2020
2.1.2. Renforcer les capacités techniques, financières et organisationnelles des collectivités locales décentralisées dans le traitement et la gestion des déchets	Les capacités techniques, financières et organisationnelles des collectivités locales décentralisées dans le traitement et la gestion des déchets sont renforcées	Nombre de collectivités locales décentralisées dont les capacités sont renforcées dans le traitement et la gestion des déchets	Rapport des ateliers de renforcement des capacités techniques, financières et organisationnelles des collectivités locales décentralisées dans le traitement et la gestion des déchets	MINEPDED ONG et organismes	200 millions	2016-2020
2.1.3. Renforcer les capacités techniques, financières et organisationnelles des populations	Les capacités techniques, financières et organisationnelles des populations dans le traitement et la gestion des déchets sont renforcées	Nombre de personnes dont les capacités sont renforcées dans le traitement et la gestion des déchets	Rapport des ateliers de renforcement des capacités techniques, financières et organisationnelles des populations	MINEPDED ONG et organismes	200 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsable s/Partenaires	Coûts	Années
2.1. 4. Développer des techniques de gestion des déchets au niveau communautaire : compostage, recyclage, etc.	Des techniques de gestion des déchets sont développées au niveau communautaire	Techniques de gestion des déchets développées au niveau communautaire	Rapport de l'activité de développement des techniques de gestion des déchets au niveau communautaire	MINEPDED ONG et organismes	250 millions	2016-2018
2.1. 5. Développer des techniques de gestion des déchets industriels et hospitaliers en contexte de changement climatique	Des techniques de gestion des déchets industriels et hospitaliers sont développées	Techniques de gestion des déchets des déchets industriels et hospitaliers développées	Rapport de l'activité de développement des techniques de gestion des déchets industriels et hospitaliers	MINEPDED MINSANTE ONG et organismes	150 millions	2016-2018
2.1. 6. Renforcer les bacs de collecte des ordures organiques et inorganiques	Le nombre de bacs de collecte des ordures organiques et inorganiques est augmenté	Nombre de nouveaux bacs de collecte des ordures organiques et inorganiques mis en place	Rapport de l'activité de renforcement des bacs de collecte des ordures organiques et inorganiques	MINEPDED ONG et organismes	130 millions	2016-2020
2.1. 7. Recycler et/ou composter les déchets au niveau communautaire	Les déchets sont recyclés et/ou compostés au niveau communautaire	Volume des déchets recyclés et/ou compostés au niveau communautaire	Rapport de l'activité de recyclage et compostage des déchets au niveau communautaire	MINEPDED ONG et organismes	240 millions	2016-2020
2.1. 8. Procurer aux entreprises des permis environnementaux de gestion des déchets	Des entreprises disposent d'un permis environnemental de gestion des déchets	Nombre d'entreprises disposant d'un permis environnemental de gestion des déchets	Liste des permis environnementaux de gestion des déchets dont disposent les entreprises	MINEPDED ONG et organismes	100 millions	2016-2017

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsable s/Partenaires	Coûts	Années
Volet 2.2 : Diversification de l'offre énergétique dans un contexte de changement climatique						
2.2.1. Valoriser le potentiel hydroélectrique des ZAE forestière, des hauts plateaux et des plateaux de l'Adamaoua	Le potentiel hydroélectrique des ZAE forestière, des hauts plateaux et des plateaux de l'Adamaoua est valorisé	-Nombre de MW d'énergie hydroélectrique produite par des microcentrales -Nombre de MW d'énergie électrique produite par les sources énergies renouvelables	Rapport de l'activité de valorisation du potentiel hydroélectrique des ZAE forestière, des hauts plateaux et des plateaux de l'Adamaoua	MINEE EDC	300 millions	2016-2019
2.2.2. Prendre en compte les effets des changements climatiques dans les contrats de concession du service public de distribution d'énergie électrique	Les effets des changements climatiques sont pris en compte dans les contrats de concession du service public de distribution d'énergie électrique	Nombre de contrats de concession prenant en compte les changements climatiques	Liste des contrats de concession prenant en compte les changements climatiques	MINEE	120 millions	2016-2020
2.2.3. Reboiser les espèces à haut rendement énergétique (Acacia, Neemier, etc.)	Les espèces à haut rendement énergétique sont reboisées	Nombre d'espèces à haut rendement énergétique reboisées	Rapport de l'activité de reboisement des espèces à haut rendement énergétique	MINFOF MINEPDED	250 millions	2016-2020
2.2.4. Sensibiliser les populations sur les énergies renouvelables et des technologies d'économie d'énergie	-Les populations sont sensibilisées sur les énergies renouvelables et des technologies d'économie d'énergie -Des foyers améliorés sont fabriqués et distribués	Nombre de personne utilisant des technologies de réduction de la consommation de l'énergie électrique -Nombre de foyers améliorés fabriqués - Nombre de foyers améliorés distribués	Rapport des activités de sensibilisation des populations sur les énergies renouvelables et des technologies d'économie d'énergie -Fiche de décharge des foyers améliorés distribués	MINEE MINEPDED	120 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsable s/Partenaires	Coûts	Années
Volet 2.3 : Renforcement et sécurisation de l'accès aux ressources en eau et aux services d'assainissement dans un contexte de changement climatique						
2.3.1. Améliorer les stocks d'eau pour assurer un approvisionnement minimal en cas de sécheresse	Les stocks d'eau pour assurer un approvisionnement minimal en cas de sécheresse sont améliorés	-Nombre de projets de conservation des eaux qui augmentent les volumes retenus et améliorent les débits des cours d'eau	Rapport des activités d'amélioration des stocks d'eau pour assurer un approvisionnement minimal en cas de sécheresse	MINEE MINEPDED	150 millions	2016-2020
2.3.2. Intégrer le changement climatique dans le PANGIRE	Le changement climatique est pris en compte dans le PANGIRE	La place du changement climatique dans le PANGIRE	Le PANGIRE	MINEE MINEPDED	100 millions	2016-2018
2.3.3. Améliorer l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement	L'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement est amélioré	-Taux d'accès équitable à l'eau potable -Taux d'accès équitable aux services d'assainissement -Taux de couverture en infrastructures socio communautaires d'assainissement et d'eau	Rapport d'enquête auprès des populations sur l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement	MINEE INS Bailleurs de fonds	500 millions	2016-2020
2.3.4. Promouvoir au sein des populations l'hygiène et l'assainissement de l'habitat et de l'environnement	Les populations sont sensibilisées sur l'hygiène et l'assainissement de l'habitat et de l'environnement	Nombre de personnes sensibilisées sur l'hygiène et l'assainissement de l'habitat et de l'environnement	Rapport des activités de promotion de l'hygiène et l'assainissement de l'habitat et de l'environnement	MINEPDED MINDUH	200 millions	2016-2020
2.3.5. Mobiliser les financements pour l'accès à une eau de qualité et en grande quantité	Les financements pour l'accès à une eau de qualité et en grande quantité sont mobilisés	Montant alloué dans le budget de l'Etat pour l'accès à une eau de qualité et en grande quantité	Budget de l'Etat	MINEPAT MINEE Bailleurs de fonds	200 millions	2016-2020

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsable s/Partenaires	Coûts	Années
2.3.6. Promouvoir au sein des populations des systèmes de collecte des eaux pluviales	Les systèmes de collecte des eaux pluviales sont construits enseignés et vulgarisés au sein des populations	Nombre de personnes s'étant approprié des systèmes de collecte des eaux pluviales	Rapport des activités de promotion des systèmes de collecte des eaux pluviales	MINEE	140 millions	2016-2020
2.3.7. Promouvoir la Réhabilitation et construction des ouvrages de rétention d'eau (biefs, mares et retenues) pour favoriser la recharge des nappes souterraines	Des ouvrages de rétention d'eau (biefs, mares et retenues) sont réhabilités ou construits pour favoriser la recharge des nappes souterraines	- Nombre d'ouvrages de rétention construits - Nombre d'ouvrages de rétention réhabilités	PV de réception des ouvrages de rétention d'eau réhabilités ou construits	MINEE MINEPAT	100 millions	2016-2020
2.3.8. Renforcer les systèmes d'information sur les migrations vectorielles (paludisme, typhoïde, méningite, etc.)	Les systèmes d'information sur les migrations vectorielles sont renforcés	-Nombre de personnes vaccinées contre les migrations vectorielles -Médicaments et matériels distribués (médicaments de base, MILDA, etc.)	Rapport périodique de mise en œuvre des activités du MINSANTE	MINSANTE ONG et organismes	150 millions	2016-2020
Objectif spécifique 3 : Résilience du secteur du développement urbain aux changements climatiques dans la zone forestière, la zone des hauts plateaux et la zone des hautes savanes guinéennes						
Volet 3.1 : Réduction de la vulnérabilité des populations urbaines aux effets des changements climatiques						
3.1.1. Actualiser les SDAU et les documents de planification urbaine en tenant compte les effets du changement climatique	Les SDAU et les documents de planification urbaine sont actualisés avec prise en compte des effets du changement climatique	Nombre de documents de planification urbaine tenant compte des changements climatiques élaborés	SDAU et les documents de planification urbaine	MINEPAT MINEPDED Communes	250 millions	2016-2018

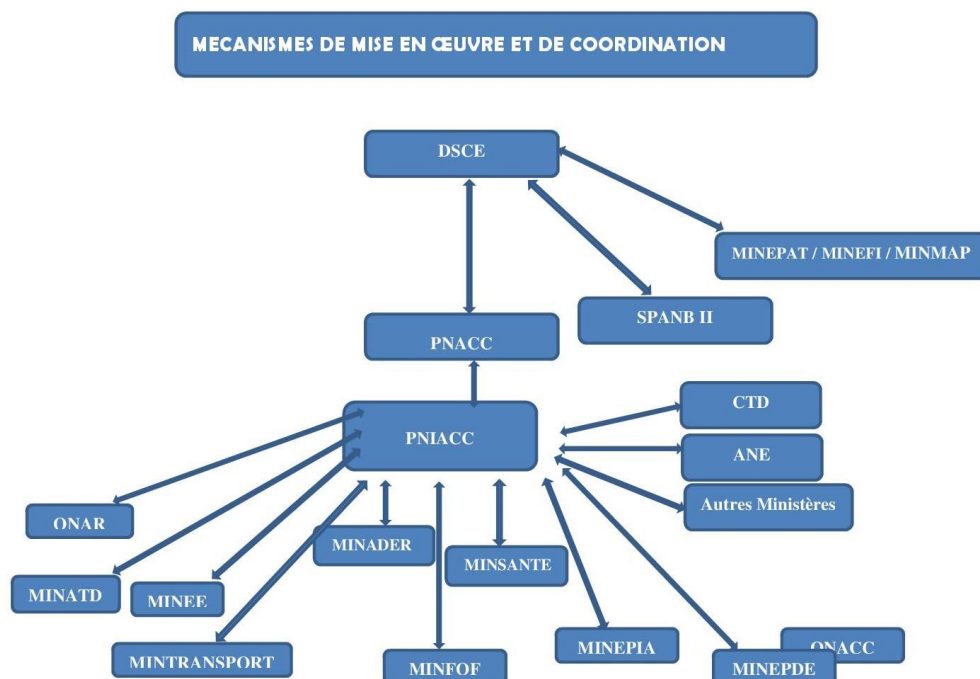
Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsable s/Partenaires	Coûts	Années
3.1.2. Sensibiliser les populations aux respects des normes et prescriptions de construction	Les populations sont sensibilisées sur les respects des normes et prescriptions de construction	Nombre de personnes sensibilisées sur les respects des normes et prescriptions de construction	Rapport des activités de sensibilisation des populations aux respects des normes et prescriptions de construction	MINTP MINEPDED ONG et organismes	100 millions	2016-2020
3.1.3. Promouvoir les logements sociaux et des matériaux locaux adaptés aux changements climatiques	Les logements sociaux et des matériaux locaux sont adaptés aux changements climatiques	-Nombre de logement sociaux adaptés aux changements climatiques -Les matériaux locaux adaptés aux changements climatiques	Rapport d'audit environnemental des chantiers de construction des logements sociaux	MINTP MINCOMME RCE SIC MINEPDED	200 millions	2016-2020
3.1.4. Élaborer les plans d'action d'adaptation aux changements climatiques pour les zones urbaines, en particulier celles plus exposées aux risques climatiques (Yaoundé, Bafoussam, Bamenda) et les intégrer aux plans de développement locaux	Les plans d'action d'adaptation aux changements climatiques pour les zones urbaines sont élaborés et intégrés dans les plans de développement locaux	-Les plans d'action d'adaptation aux changements climatiques pour les zones urbaines -Nombre de plans de développement locaux intégrant ces plans d'action d'adaptation aux changements climatiques	Les plans de développement locaux	MINEPAT PNDP MINEPDED ONG et organismes Communes	600 millions	2016-2020
Volet 3.2 : Amélioration de la gouvernance foncière locale en réponse aux changements climatiques						
3.2.1. Réviser les dispositions réglementaires en vue d'améliorer l'implication des différents acteurs dans la gouvernance foncière	Les dispositions réglementaires sont révisées en vue d'améliorer l'implication des différents acteurs dans la gouvernance foncière	Nombre de dispositions réglementaires révisées en vue d'améliorer l'implication des différents acteurs dans la gouvernance foncière	Documents des dispositions réglementaires	MINATD MINDUH PNDP MINAS ONG	120 millions	2016-2018

Mesures	Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables (OIV)	Moyen de vérification	Responsable s/Partenaires	Coûts	Années
3.2.2. Faire un zonage participatif et multi scalaire précisant les formes d'occupation et d'utilisation des sols	Un zonage participatif et multi scalaire précisant les formes d'occupation et d'utilisation des sols est disponible	Documents de Plan de zonage élaborés et approuvés	Documents de Plan de zonage élaborés et approuvés	MINATD MINDUH	80 millions	2016-2018
3.2.3. Renforcer et développer les mécanismes locaux de sécurisation des droits d'usage et d'accès à la propriété foncière des différents groupes d'acteurs y compris les groupes vulnérables et les minorités (peuples autochtones et femmes rurales notamment)	Les mécanismes locaux de sécurisation des droits d'usage et d'accès à la propriété foncière des différents groupes d'acteurs y compris les groupes vulnérables et les minorités sont renforcés et développés	-Nombre de mécanismes locaux de sécurisation des droits d'usage et d'accès à la propriété foncière développés Nombre de mécanismes locaux de sécurisation des droits d'usage et d'accès à la propriété foncière renforcés	Rapport de l'activité de développement et de renforcement des mécanismes locaux de sécurisation des droits d'usage et d'accès à la propriété foncière	MINATD MINDUH MINAS CFC	100 millions	2016-2020
3.2.4. Révision des dispositions réglementaires en vue d'améliorer l'implication des différents acteurs dans la gouvernance foncière	Les dispositions réglementaires sont révisées en vue d'améliorer l'implication des différents acteurs dans la gouvernance foncière	Nombre de dispositions réglementaires révisées en vue d'améliorer l'implication des différents acteurs dans la gouvernance foncière	Les documents officiels portant sur la révision des dispositions réglementaires	MINATD MINDUH CFC	70 millions	2016-2018
3.2.5. Renforcer les capacités de tous les groupes d'acteurs dans la cartographie participative	Les capacités de tous les groupes d'acteurs sont renforcées dans la cartographie participative	Nombre de groupes d'acteurs dont les capacités sont renforcées dans la cartographie participative	Les rapports des ateliers de renforcement des capacités de tous les groupes d'acteurs dans la cartographie participative	MINATD MINDUH	150 millions	2016-2020

III.MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET DE COORDINATION

Les mécanismes de mise en œuvre, de suivi et de coordination s’inspirent de ceux prévus dans le PNACC. L’adaptation aux changements climatiques est par nature un sujet multisectoriel. Les ministères transversaux que sont le MINEPAT, le MINFI et le MINMAP sont des acteurs clés en raison de leur assise multisectorielle et de leur vocation, et expertise reconnue, en matière de planification, programmation et budgétisation et passation des marchés. Leur rôle est incontournable lorsque les questions abordées impliquent une coordination intersectorielle.

Au sein du gouvernement les principaux ministères concernés sont les ministères sectoriels affectés directement dans leurs missions par les changements climatiques ou spécialement vulnérables aux aléas climatiques (agriculture, élevage, sylviculture, pêche, gestion des ressources en eau, santé, énergie, infrastructures, développement urbain, ...). Le MINEPDED est le ministère clé en matière d’adaptation aux Changement Climatique, il est responsable des questions environnementales dans une logique multisectorielle. L’Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) a été créé par décret présidentiel avec pour mission de suivre et évaluer les impacts socio-économiques et environnementaux, des mesures de prévention, d’atténuation et/ou d’adaptation aux effets néfastes et risques liés à ces changements. Cependant l’ONACC n’est toujours pas opérationnelle.



Pour une mise en œuvre efficace du PNACC, un cadre institutionnel approprié et opérationnel par le Cameroun est nécessaire. Au sein du Gouvernement, le MINEPDED assure le leadership du processus en tant que Point Focal Politique et Opérationnel de la CCNUCC. La structure institutionnelle de mise en œuvre du PNACC au Cameroun est constituée d'un organe décisionnel au niveau national (le comité de pilotage) et d'un organe opérationnel (la Coordination nationale PNACC). La Coordination nationale PNACC assure la mise en œuvre du PNACC à travers ses démembrements aux niveaux régional et départemental.

Suivi et évaluation du plan

Un suivi annuel d'exécution des actions sera réalisé par la Sous-Direction du Monitoring Écologique et Suivi du Climat de la Direction de la Conservation et la Gestion des Ressources Naturelles du MINEPDED à partir des indicateurs définis dans le Plan. Son bilan sera rendu public. L'ONACC sera mis à contribution lorsqu'elle sera opérationnelle.

Le dispositif de suivi-évaluation prévu pour évaluer les performances des projets retenus dans le PNACC grâce à une batterie d'indicateurs sera mis en œuvre. Les bénéficiaires seront impliqués dans le suivi-évaluation grâce à la création de comités régionaux et départementaux d'adaptation. De plus, un comité d'évaluation procédera à l'évaluation annuelle du plan. Il produira un rapport comportant entre autre un bilan permettant d'apprécier les résultats atteints et des recommandations pour la suite du plan.

Enfin des révisions quinquennales sont prévues. Celles-ci comporteront trois phases : 1) une évaluation à mi-parcours, 2) une évaluation de fin de phase et 3) une évaluation rétrospective permettant de tirer des enseignements et d'élaborer de nouvelles politiques de développement.

Rôle et responsabilités des différentes parties prenantes

Parties Prenantes	Rôle/Responsabilité	Élaboration des politiques et normes	Recherche/études	Renforcement des capacités	Programmation	Mise en œuvre / Service	Suivi-Évaluation	Sensibilisation/ Communication	Coordination	Plaidoyer	Financement
Gouvernement (central et services)											
Collectivités Territoriales											
Secteur privé											
Société civile, autorités traditionnelles et religieuses,											
Centre nationaux de recherche et institutions											
Famille et individus											
Partenaires techniques et financiers											

IV. CADRAGE BUDGÉTAIRE

PROGRAMMES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	COUTS en FCFA
Programme 1	OS 1 : Intégrer les questions de changement climatique dans les cadres et instruments de planification et de programmation de développement	Les questions de changements climatiques sont prises en compte dans 08plan et stratégies de développement notamment la Vision 2035, le DSCE, le document de politique nationale de genre et dans les documents stratégique du MINAS, MINADER, MINEPIA, MINESANTE, MINEDUB, MINECOMMERCE.	5 070 000 000
	OS 2 : Améliorer les connaissances, la communication et l'information sur les changements climatiques au Cameroun	-Des notions sur les changements climatiques sont introduites dans les manuels scolaires -Les média (télévisions, radios et internet) publics et privés ont accès et publient les informations relatives aux changements climatiques	3 820 000 000
	OS 3 : Renforcer l'efficacité de la gestion des risques de catastrophes	Mesures mises en place en matière de gestion des risques	2 190 000 000

PROGRAMMES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	COUTS en FCFA
	OS 4 : Renforcer les capacités des cadres des structures publiques et privées sur les questions d'adaptation au changement climatique	2 000 cadres des structures publiques et privées ont des connaissances renforcées sur les questions des changements climatiques	1 150 000 000
	OS 5 : Renforcer les capacités nationales de planification des investissements sans regrets.	1000 cadres de la fonction publique sont formés à l'utilisation des outils de planification sans regret	2 380 000 000
	OS 6 : Opérationnaliser l'observatoire national sur les changements climatiques.	01 un observatoire national sur les changements climatiques opérationnels	2 660 000 000
	OS 7 : Renforcer les capacités nationales de mobilisation des ressources techniques et financières.	Les capacités de mobilisation de ressources techniques et financières sont renforcées	1 900 000 000
TOTAL PROGRAMME 1			19 170 000 000
Programme 2	OS 1 : Renforcer la sécurité alimentaire des communautés face aux impacts du changement climatique.	1. Coûts des effets des changements climatiques sur les différents secteurs d'activités 2. accroissement de la production dans les différents secteurs d'activités	4 800 000 000
	OS 2 : Renforcer les capacités de résilience des communautés face aux	Les capacités de résilience des communautés soudano-	3 350 000 000

PROGRAMMES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	COUTS en FCFA
	évènements extrêmes.	sahélienne face aux évènements extrêmes sont renforcées	
	OS 3 : Promouvoir la gestion urbaine durable et résiliente aux changements climatiques, y compris la gestion efficace de l'eau.	Les bonnes pratiques de gestion durable et résiliente des changements climatique y compris de la gestion efficace de l'eau sont mises en application en zone urbaine	2 310 000 000
	OS 4 : Protéger, restaurer et améliorer la conservation des écosystèmes (des habitats naturels et des espèces sauvages).	Les écosystèmes des habitats naturels et des espèces sauvages sont protégés et restaurés de manière durable	3 210 000 000
	OS 5 : Sensibiliser la population soudano-sahélienne sur les risques de santé liés aux changements climatiques et leurs conséquences	Au moins 10 000 personnes dans la zone soudano-sahélienne sur les risques de santé liés aux changements climatiques	100 000 000
TOTAL PROGRAMME 2			13 770 000 000
Programme 3	OS 1 : Promouvoir les approches d'adaptation aux changements climatiques par l'entreprenariat et le renforcement des chaînes de valeur dans la pêche artisanale et l'agriculture familiale	-Les approches d'adaptation aux changements climatique par l'entreprenariat sont mises en valeur -Les chaînes de valeurs sont renforcées dans les domaines de la pêche et de	800 000 000

PROGRAMMES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	COUTS en FCFA
		l'agriculture familiale.	
	OS 2 : Assurer la protection, la conservation et la restauration des mangroves	Des actions durables sont mises en œuvre pour assurer la protection et la conservation des mangroves en zones côtières	4 230 000 000
	OS 3 : Lutter contre l'érosion côtière	Des mesures sont prises afin de lutter durablement contre l'érosion côtière	1 200 000 000
	OS 4 : Promouvoir la gestion urbaine durable et résiliente aux changements climatiques, y compris la gestion efficace de l'eau en zones côtières	Les bonnes pratiques de gestion durable et résiliente des changements climatique y compris de la gestion efficace de l'eau sont mises en application en zones côtières	850 000 000
	OS 5 : Assurer la promotion de l'application des lois et règlements sur le foncier côtier	-Au moins 50 000 personnes sont sensibilisées sur les avantages liés à l'application des lois et règlements sur le foncier	2 800 000 000
	OS 6 : Renforcer les capacités de résilience des communautés face aux évènements extrêmes	Les capacités de résilience des communautés côtières face aux évènements extrêmes sont renforcées	2 000 000 000
TOTAL PROGRAMME 3			16 180 000 000

PROGRAMMES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	COUTS en FCFA
Programme 4	OS 1 : Améliorer la résilience de l'agriculture aux changements climatiques dans les principaux bassins de production	Coûts des effets des changements climatiques sur les secteurs d'activités agricoles (agriculture, élevage, pêche, agroforesterie)	10 230 000 000
	OS 2 : Améliorer la résilience des secteurs de l'eau, de l'énergie et de l'assainissement aux changements climatiques	Coûts des effets des changements climatiques sur les activités du secteur de l'eau, de l'énergie et de l'assainissement	5 720 000 000
	OS 3 : Améliorer la résilience du secteur du développement urbain aux changements climatiques	Coûts des effets des changements climatiques sur les activités du secteur du développement urbain	3 670 000 000
TOTAL PROGRAMME 4			19 620 000 000
TOTAL BUDGET PNIACC			68 740 000 000

Le DSCE n'ayant pas insisté outre mesure sur la nécessité de la prise en compte du changement climatique, les Cadres de Dépense à Moyen Terme (CDMT) des départements ministériels pour la période 2016 – 2018 ne prévoient pas d'activités substantielles, à l'exception notable du MINPROFF qui a inscrit une action « genre et changement climatique dans l'agriculture » (1,3 milliard), du MINEPAT qui a prévu la prise en compte de la sécurité en eau et des mesures d'adaptation au changement climatique pour 60 millions de FCFA et du Ministère des Transports en ce qui concerne la réhabilitation et la création de stations hydrométéorologiques.

Pour les raisons énoncées plus haut, il y a très peu de financements internationaux et régionaux acquis pour soutenir l'adaptation au changement climatique.